

Les syndicats affiliés au CCV accordent leur appui

# Grève aux Ameublements Princeville Inc.

PRINCEVILLE (G.A.B.) — Les employés syndiqués d'une importante entreprise industrielle de Princeville sont entrés en grève à minuit, dimanche soir, le 30 mars. Il s'agit des travailleurs des Ameublements Princeville inc. Cette décision a été prise à la suite de la rupture des né-

gociations entre les représentants des deux parties en cause. Un vote de grève avait été pris jeudi dernier lors d'une importante assemblée. Au cours de cette réunion, les syndiqués avaient autorisé leur direction à déclarer la grève au moment jugé opportun.

Après avoir pris un vote de grève, le 27 mars, les syndiqués avaient autorisé leur direction et les représentants de la C.S.N. à poursuivre les entrevues avec la partie patronale, afin de faire tous les efforts possibles pour en venir à une entente. Une

séance a eu lieu aux bureaux du ministère du Travail à Québec, en présence du conciliateur provincial, mais sans aucun résultat. Les responsables des syndiqués décidèrent alors de déclarer la grève. Des dispositions furent prises pour appliquer les prépa-

ratifs déjà faits en vue de la garde des entrées donnant accès aux usines. La direction des syndiqués rencontra les autorités de la ville pour obtenir certaines permissions nécessaires afin que tout se déroule dans l'ordre. Les syndiqués ont établi leurs quar-

tiers-généraux au Centre paroissial et les activités sont dirigées par M. Paul Dubuc, directeur de grève pour la C.S.N.

Entier appui  
Quelque 70 délégués des syndicats affiliés au Conseil central des syndicats

nationaux de Victoriaville, participant à une assemblée plénière samedi dans cette ville, ont adopté à l'unanimité une résolution qui accorde l'entier appui du conseil central aux 100 employés des Ameublements Princeville et de Chesterfield, qui sont entrés en grève hier matin.

**CHARBONNERIE ST-LAURENT INC.**  
Généralement clair cette nuit. Minimum durant la nuit 15. Les vents deviendront légers. Demain, ensolielé avec nébulosité croissante tard dans la journée. Maximum demain 35. Aperçu pour mercredi... Neige légère et se changera en pluie.  
La meilleure huile 3/4-6221 Le meilleur service

## LE NOUVELLISTE

49e année, No 128 Victoriaville, mardi le 1er avril 1969 Dix cents

Nouveau Différent  
**ROBES Vanité**  
113, OFS FORGES - TROIS RIVIERES 314 5411



(Photo LeRo)

### Bal de coton au club de curling Laurier

UNE SOIRÉE UNIQUE S'EST déroulée au club de curling Laurier, samedi soir. Il s'agissait d'un bal de coton. Plusieurs couples ont participé à cette soirée sociale. Un plantureux buffet froid a été servi vers la fin de la

soirée. Dans l'ordre habituel Mme et M. J. B. Léon Provencher, organisateur de l'événement, de même que Mme et M. Claude Lauzière, président du club de curling Laurier.

La CML demande au conseil de poursuivre les négociations

## Contribution d'Arthabaska à l'utilisation des services de loisirs de Victoriaville

VICTORIAVILLE (R.L.) — Par le passé, des personnes se sont élevées à quelques reprises contre le fait que des jeunes d'Arthabaska pouvaient avoir accès à des services de loisirs de la ville de Victoriaville. Lors de sa dernière rencontre, aucune entente n'intervenait entre les deux parties en cause d'ici le premier mai, des mesures soient prises pour limiter l'accès aux activités de loisirs, à des résidents de Victoriaville seulement.

le, gratuitement, alors que cette même participation était parfois refusée à des jeunes d'autres villes avoisinantes, justement parce que ces derniers ne faisaient pas partie de Victoriaville. Bénévoles, pour la fin du présent mois.

**Présentation de projets**  
Lors de cette même réunion de la CML, M. René Gauthier, directeur des loisirs, a présenté le projet d'organisation d'une base en plein air pour les jeunes de la région des Bois-Francis. De son côté, le régisseur des sports, M. Jean Roux, a présenté un projet d'organisation de compétitions d'athlétisme à l'intérieur du centre sportif Jean

**Rapport de comités**  
On a également pris connaissance des rapports de quelques comités. Ainsi, pour le comité du centre sportif, MM. J.W. Aubut et René Gauthier ont rencontré le directeur des services pour les différentes questions concernant les employés, l'électricité, le condensateur et le chauffage. Le comité des finances de son côté fera l'étude du rapport des dépenses du service des loisirs pour les six prochains mois de l'année. Il fera de plus l'étude

Des rencontres préparatoires à la fête de Pâques  
VICTORIAVILLE (R.L.) — Dimanche soir débutait à la paroisse Ste-Victoire une série de quatre rencontres en remplacement de la retraite traditionnelle et comme préparation à la fête de Pâques. Ces rencontres, réalisées à l'aide de technique audio-visuelles et préparées par un comité de paroissiens, sont animées par le Père Maltais, montfortain, de Drummondville. Plusieurs centaines de paroissiens ont assisté avec enthousiasme à la première rencontre. Les autres rencontres ont eu lieu et auront lieu lundi, mardi et mercredi saints, de 19,30 heures à 21 heures.

Au foyer Etoile d'Or

## Warwick présentera une exposition de photographies

WARWICK (R.L.) — La population de Warwick, sera choyée dans les jours à venir dans le domaine des arts. Ainsi, en collaboration avec la Fédération des centres culturels de la province de Québec inc., une exposition de photographies de Jean-Paul Morisset, illustrant les arts traditionnels du Québec et plus spécifiquement encore la sculpture, sera inaugurée au Foyer Etoile d'Or de Warwick le 29 avril prochain; l'exposition pourra être visitée du 20 au 27 avril au foyer Etoile d'Or.

canadien et membre du jury préliminaire de l'exposition de photographies à l'Expo 67. A écrit divers articles dans plusieurs journaux et publications. A préparé diverses expositions et présenté lui-même plusieurs expositions de photographies. Membre du groupe international Musée 30 et membre du comité de rédaction de Vie des arts 1967.

Le Frère Henry fait allusion au CEGEP

## Nouvelle orientation pour le Collège de Victoriaville

VICTORIAVILLE (R.L.) — Le supérieur du Collège de Victoriaville, le Frère Roland Henry, a déclaré, lors d'une allocution prononcée dimanche après-midi à l'occasion du dévoilement des carrières des finissants, qu'il éprouvait une grande confiance dans l'avenir du peuple canadien français, de notre peuple, puisqu'il pourra puiser dans un réservoir toujours plus vaste et toujours renouvelé, les compétences et les énergies dont il aura besoin pour répondre adéquatement aux exigences de sa vocation propre.

dit le Frère Henry, en brochant un court historique du Collège: "Votre collège existe depuis 97 ans. Il s'est d'abord appelé collège d'Arthabaska, à l'époque où Victoriaville n'était encore que la gare ou le dépôt, comme on disait alors, d'Arthabaska. Une première constatation s'imposait: dans l'espace de quelques années, notre clientèle étudiante, de provinciale qu'elle était dans une proportion de 80 pour cent, est devenue régionale dans une proportion de 90 pour cent. C'est donc la région des Bois-Francis que nous devons servir d'abord. Une deuxième constatation, c'est que, par suite de l'Opération 55, la commission scolaire régionale a mis sur pied, durant ce même temps, un système complet d'éducation au niveau secondaire; il devenait donc peu sage de vouloir maintenir à ce niveau une institution à caractère privé et concurrentiel. Il restait le niveau collégial, celui vers lequel nous orientions déjà les projets réalisés en 1963".

**CEGEP**  
Faisant allusion à l'annonce officielle de l'implantation d'un CEGEP public à Victoriaville, le supérieur du Collège a fait remarquer que cette décision mettait un terme à quatre années d'étude, de recherche, de consultations et d'inquiétudes de toutes sortes. Nous ne pouvons que nous réjouir, tout d'abord qu'une décision ait été prise, et surtout, que cette décision permette de rendre davantage service à toute la population étudiante de la région des Bois-Francis, tout en lui assurant la gratuité scolaire", de dire le supérieur. Il a profité de l'occasion pour remercier particulièrement tous ceux qui ont participé d'une façon active à l'obtention du résultat que nous connaissons.

**Nouvelle voie**  
Le Frère Henry a ensuite déclaré que le Collège de Victoriaville entrerait bientôt dans une nouvelle voie: nous espérons qu'il saura s'y distinguer comme il l'a fait dans le passé", a-t-il dit.

## Des subventions versées aux bibliothèques de Victoriaville et Arthabaska

QUEBEC (R.L.) — Le ministre des Affaires Culturelles, l'honorable Jean-Noël Tremblay, vient de faire part au député Roch Gardner que deux villes de son comté recevraient sous peu une subvention afin d'aider à améliorer leurs services à la population. Il s'agit de la bibliothèque municipale de Victoriaville, qui recevra un chèque au montant de \$5,532 et la bibliothèque mu-

nicipale d'Arthabaska, \$1,312. On sait que le ministère des Affaires Culturelles subventionne seulement les bibliothèques municipales au prorata de la population. Il est à espérer que cette subvention aidera beaucoup les dirigeants de ces bibliothèques à administrer leur budget et servira au bénéfice de toute la population, de noter le député Gardner.

Par ailleurs, une innovation est à noter à l'effet qu'à la suite de cette exposition au grand public, les œuvres seront exposées la semaine suivante à l'école secondaire de Warwick, afin de sensibiliser les élèves à l'art.

Le comité culturel de Warwick tentera d'avoir la présence de M. Jean-Paul Morisset pour le vernissage de cette exposition.

**Double objet**  
Cette collection de photographies inédites d'œuvres sculpturales du Québec a un double objet. D'abord, elle confirme le fait que, même si nous cherchons par intérêt à le nier, nous possédons vraiment un héritage précieux, dont nous devons être fiers et qui est digne d'envie. Ensuite, elle doit briser les barrières artificielles qu'on a dressées entre les beaux-arts et les arts mécaniques, barrières qui, à l'instar de toutes les autres formes de préjugés, deviennent de plus en plus difficiles à maintenir en notre époque.

**Jean-Paul Morisset**  
Le comité culturel de Warwick tentera d'avoir la présence de M. Jean-Paul Morisset pour le vernissage de cette exposition. M. Jean-Paul Morisset est né à Québec le 18 mai 1928. Études à l'université Laval, à l'école nationale supérieure des Beaux-Arts, et à l'Institut d'art et d'archéologie, à Paris. Entré à l'inventaire des œuvres d'art du Québec en 1964. Directeur de l'IOA en 1969. Nommé délégué de la Galerie nationale du Canada en 1962. Commissaire général du Canada en 1962. Commissaire général du Canada à la IV<sup>e</sup> biennale de Paris. Membre du comité consultatif de la Galerie d'art au pavillon

Dans les foyers de Plessisville

## Les Optimistes distribuent un "monticule" de crème glacée

PLESSISVILLE (GAB) — Un millier de paquets de crème glacée distribués à la population de Plessisville est le résultat d'une campagne organisée à cette fin par les Optimistes, du président M. Jean-Louis Michaud. M. Réjean Nadeau a dirigé le travail pour cette activité, qui a été réalisée par les membres et en collaboration avec de jeunes garçons. Le publicitaire des Optimistes, M. Réjean Fraser, souligne que plus de 700 paquets ont été distribués le premier soir et que le reste a été écoulé le lendemain. M. Fraser se fait le porte-parole du mouvement pour souligner l'accueil donné aux Optimistes et à leurs jeunes protégés dans les foyers qu'ils ont visités au cours de cette distribution de crème glacée.

A la dernière réunion de la CIML, M. Jean Roux a présenté un rapport sur l'organisation de l'Association de baseball amateur du Québec. Au dernier congrès de cette association, M. Roux a été élu registraire de la région des Cantons de l'Est.

Au souper-conférence de la CIML, dimanche le 13 avril prochain, on remarquera à la table d'honneur M. et Mme Gaston Provencher, président, M. et Mme Pierre Meunier, conférencier, M. et Mme Roch Gardner, député d'Arthabaska, M. et Mme André Fortin, député de Lotbinière, M. et Mme Marc Bergeron député de Mégantic et M. et Mme René Gauthier, secrétaire de l'organisme. Ce dernier agira comme maître de cérémonie.

Les enseignants des Bois-Francis sont convoqués à une réunion spéciale, ce soir à 20 heures, à la salle Windsor de Victoriaville. Les enseignants auront à ce moment à se prononcer à savoir s'ils acceptent ou rejettent les dernières offres patronales dans les négociations actuellement en cours depuis plusieurs mois.

Franc... Parler

Conférence de l'Association canadienne pour la santé mentale

## Mieux comprendre la contestation

TROIS-RIVIÈRES (J.E.) — L'Association Canadienne pour la Santé Mentale, division du Québec, a organisé une conférence provinciale qui aura lieu du 4 au 8 mai prochain, à l'hôtel Reine-Élisabeth de Montréal. Le thème de cette conférence de quatre jours est la contestation et la Santé mentale ou le défi de la génération de demain, sous la présidence de M. Jean-Paul Gignac.

Quelque 400 personnes venant de tous les coins de la province participeront à cette importante conférence. On notera la présence de représentants de l'édu-

cation, de la justice, de l'industrie, de la religion, du bien-être, du gouvernement et des familles.

Chacune de ces structures sera représentée par 50 personnes, dont 25 contestataires. Le but de cette session d'étude est de mieux comprendre la contestation. Il est à noter que seules les personnes invitées auront droit de participer à cette conférence de quatre jours.

Chacune des sept structures énumérées auparavant aura sa commission. Après un exposé, il y aura forum et discussion, sur chacune des commissions. Pour accorder le plus de temps possible à la discussion, l'ACSM a changé la structure de patrons d'honneur et de conférenciers pour ne conserver que la présentation de courts exposés par les membres des panels. D'ailleurs, il n'y aura pas d'atelier de travail. Les 400 délégués seront continuellement en session plénière, ce qui permettra un échange direct entre les délégués des sept structures étudiées.

Toute cette conférence portera sur la confrontation entre

deux générations et les luttes sociales qui surviennent à l'école, au travail, dans la famille et au niveau de gouvernements. L'Association Canadienne pour la Santé Mentale (ACSM) reconnaît à chacun le droit de protester, d'exprimer ses opinions selon ses convictions et de réclamer des changements. Toutefois, elle craint que ces réactions de la société actuelle ne soient des indices de pathologie sociale et non seulement une expression de liberté.

La conférence tentera donc de combler l'absence de communications entre les parties en cause. Les manifestations qui ont pour origine la confrontation et la contestation, se retrouvent dans les relations entre patrons et ouvriers, étudiants et administrateurs et même dans les protestations individuelles qui peuvent aller jusqu'à l'assassinat.

Un des organisateurs de la conférence a mentionné que ces réactions par la violence contre les institutions établies, contre les traditions et les pratiques courantes sont-elles les résultats d'une évolution normale de notre société, les symptômes d'u-

ne dépression mentale et émotive de masse ou d'une crise socio-culturelle? Qu'il s'agisse d'évolution ou de destruction, ces réactions violentes démontrent une incapacité chez les groupes et les individus en question d'établir entre eux une communication et une compréhension qui permettrait le règlement de ces problèmes dans l'ordre.

## Les vols de bicyclettes plus nombreux

TROIS-RIVIÈRES (J.R.L.) — Un problème estival commence déjà à apparaître avec le mois d'avril: le vol des bicyclettes.

En effet, les quelques beaux jours ensoleillés ont permis aux cyclistes d'enfourcher leurs vélos, mais ont aussi donné l'occasion aux voleurs de vélo de commencer précocement leurs activités.

En effet, la Sûreté municipale signalait déjà hier, le vol de deux bicyclettes survenu au cours des derniers jours.

Le capitaine Georges Gagnon qui dirige la Sûreté municipale a dit que le vol des bicyclettes est un mal d'été.

Chaque été, en effet, des centaines de bicyclettes sont dérobées. On en retrouve beaucoup après quelque temps, mais bon nombre ne sont jamais retrouvées.

D'ailleurs des recherches faites dans le lit du fleuve, proche du port, pour une autre raison, avaient permis de faire une véritable récolte de bicyclettes, il y a quelques années.



(Photo Roland Lemire)

"VOUS VOYEZ! JE NE BLAGUAIS PAS, nous a dit Mme Mariette Montambeault, la propriétaire du restaurant Le Moulin Blanc, situé à la limite de la ville du Cap-de-la-Madeleine sur la route 19. Mme Montambeault ne bla-

guait pas en effet, le billet qu'elle exhibe ne comporte aucun numéro de série, mais n'en conserve pas moins une valeur qui sera connue d'ici peu.

## Un client échange à Mme Montambeault un billet de \$2 sans numéro de série

par Jean-Paul ARSENAULT

CAP DE LA MADELEINE — "As-tu envoyé ton deux? nous rappelle à tout instant la réclame pour la loterie du maire Jean Drapeau. "Il n'en est pas question... du moins pour celui-là," nous a dit Mme Mariette

Montambeault, la propriétaire du restaurant Le Moulin Blanc, au Cap-de-la-Madeleine.

Mais que peut donc avoir ce fameux "deux" pour que notre hôteesse y tienne tant? Des numéros de série que les imprimeurs de la reme ont omis d'apposer sur chaque face du

billet. Le billet de deux dollars est pour ainsi dire nu, c'est-à-dire que toutes les caractéristiques normalement imprimées sur les billets de cette dénomination s'y trouvent, sauf les numéros de série. Et il n'est pas moins d'une certaine valeur pour cela, au contraire, il possède tout probablement dû à ce fait, une valeur de beaucoup supérieure à celle du "deux" qu'on voit à chaque coin.

Pour en savoir plus longs, Mme Montambeault a choisi de contacter le gérant de la banque de Toronto, M. Tardif qui l'a renseignée comme ci: "Votre billet est bon, c'est indéniable!" Il reste donc maintenant à Mme Montambeault à prendre contact avec une firme d'experts

montréalais, qui évalueront à sa juste valeur, ce fameux billet non identifié, du moins par les numéros de série. Incidemment, le billet est daté de l'année 1954, comme tous les autres que nous avons vérifiés après notre visite au Moulin Blanc.

"Je me suis retrouvée avec ce billet, après la visite d'un type que je ne connais même pas, nous a renseigné Mme Montambeault. Je crois bien qu'il n'avait pas confiance en sa valeur, puisqu'il m'a demandé de lui changer celui-ci pour un autre avec des numéros de série". Nul doute maintenant que le client de passage va regretter amèrement son geste.

STE-GERTRUDE (R.L.) — Deux personnes qui voyageaient à bord d'un véhicule ont subi des blessures sérieuses quand ce dernier a été heurté de front par une automobile qui venait en sens inverse.

L'accident s'est produit hier avant-midi, vers 9h.30 à Ste-Gertrude, dans le comté de Nicolet, en face de la demeure de M. Roger Montambeault. Les deux blessés sont MM. Julien et René Montambeault, respectivement âgés de 55 et 34 ans, tous deux de Ste-Gertrude. Ils prenaient place dans la voiture que conduisait M. Julien Montambeault.

Une troisième personne a été blessée dans cette collision frontale. Il s'agit de M. Robert Mailhot, 22 ans de Ste-Gertrude également, qui occupait le volant du second véhicule.

Tous trois ont été transportés à l'hôpital Ste-Marie, de Trois-Rivières par les ambulanciers de la maison L. Gaston Gaudet, de Ste-Gertrude.

C'est l'agent Ronald Lemon qui s'est rendu sur les lieux pour constater l'accident. Selon les informations recueillies, M. Montambeault sortait d'un accès de cour lorsque l'impact s'est produit.

M. Mailhot a subi des coupures au front et au nez tandis que MM. Julien et René Montambeault se plaignaient de douleurs à l'estomac et aux côtes, respectivement. René Montambeault, pour sa part, a également subi de profondes coupures au cuir chevelu.

**MAURICE ST-LOUIS & CIE**  
comptable agréé  
EDIFICE PLACE ROYALE  
1350, rue Royale  
Trois-Rivières  
Tel.: 376-4435

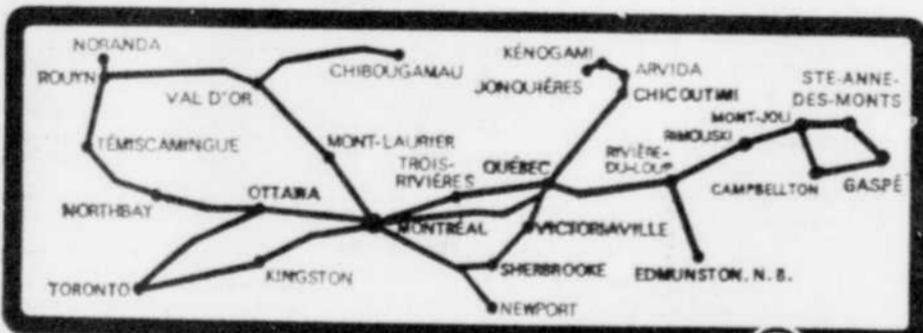
# LE "VOYAGEUR" VOUS CONDUIRA PRESQUE À TOUTE HEURE ET PRESQUE PARTOUT OÙ VOUS DÉSIREZ ALLER

... c'est le moyen sûr et confortable de voyager

Le "Voyageur" vous permet de vous rendre agréablement dans les principaux centres du Québec, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick. Assis confortablement dans des sièges inclinables, vous pouvez admirer tout à loisir le paysage qui se déroule sous vos yeux. De plus, les autobus "Voyageur" sont munis de systèmes d'air conditionné et de toilettes. Vous vous sentez en toute sécurité car les conducteurs "Voyageur" possèdent énormément d'expérience et leur courtoisie vous permet de vous détendre dans une atmosphère agréable. Pourquoi vous imposer la fatigue de conduire et les ennuis de stationnement? Voyagez facilement d'une façon économique et moderne... à bord d'un "Voyageur".



Possibilités de correspondance pour d'autres destinations au Canada et aux États-Unis



Renseignements et billets:  
Terminus d'autobus Carier,  
58 rue des Forges,  
Trois-Rivières, 374-2944



## Perle Blanche



RAQ 532-I  
Savourez les VINS JORDAN partout... en tout temps



A Pâques Servez des desserts spéciaux préparés par nos maîtres pâtisseries

- Gâteaux de nocé
- Pâtisserie Française
- Gâteaux pour toute occasion

**Fines Pâtisseries**  
263, St-Georges Trois-Rivières 375-0882

# VENTE AVANT PAQUES 20% D'ESCOMPTE

**COSTUME ENSEMBLE PANTALON ET JUPE**

Marie France Juniors \$39.00

**MANTEAUX**

Tweed-Mohair, tricot laine. Modèles et teintes ass. Grandeurs: 5 à 16, 16 1/2-26 1/2

\$29.00 - \$59.00

**MANTEAUX imperméables et matelassés**

\$19.95 Spécial



**HABITS** de belle Coupe dans les meilleurs tissus  
Spécial \$69.50

**VESTONS SPORT**  
Spécial \$29.50

**IMPERMÉABLES \$22.50**

AUCUN COMPTANT; Aussi peu que \$2.00 par semaine

MAGASIN

# LA LIBERTÉ

INC.

1047, ST-MAURICE TROIS-RIVIÈRES



# Scott Paper investit \$9,000,000 à son usine de Crabtree

par Pierre A. CHAMPOUX

CABTREE — Un des plus importants manufacturiers de produits du papier au Canada, destinés aux marchés de l'industrie et de la consommation, la Scott Paper Limited, a annoncé hier, lors d'une conférence de presse convoquée par le directeur général de l'usine de Crabtree, M. Bernard Goulet, un projet de construction d'une quatrième machine à papier et l'expansion de ses moyens de transformation, d'entreposage et de distribution à son usine de la division de l'est, située à Crabtree, près de Joliette. Les travaux débuteront dans trente jours et devraient se terminer au mois de novembre 1970.

La première phase de ce projet implique un investissement de capitaux de l'ordre de \$9,000,000 et une augmentation du potentiel de la production annuelle des produits du papier de 15,000 tonnes.

L'usine de la région de Joliette, compte présentement 510 employés et débourse annuellement en salaire, une somme de \$3,000,000. Les produits emballés et fabriqués par la Scott Paper de Crabtree, sont destinés à l'industrie et aux consommateurs des marchés du Québec, de l'Ontario et des provinces de l'Atlantique. De plus, quelques produits sont expédiés de

cette usine, pour alimenter les marchés de l'ouest du Canada et certains marchés d'outre-mer.

### Aide du Québec

Les crédits d'impôts votés récemment par le gouvernement du Québec pour favoriser les investissements dans la province ont aidé la compagnie Scott Paper à prendre la décision d'accroître ses installations de Crabtree. Le financement a été assuré par les banquiers canadiens.

Le projet de construction de la machine à papier a été confié aux ingénieurs-conseils Sandwell and Compagny de Montréal. Les services d'un architecte montréalais, M. Peter M. Acres, ont été retenus pour la réalisation des projets connexes. On estime que 200 personnes participeront à la réalisation de ce projet.

M. Bernard-A. Goulet

M. Bernard-A. Goulet, directeur général de la division de l'est et secrétaire-adjoint de la compagnie, a commenté la décision de la Scott Paper d'agrandir ses cadres à l'intérieur du Québec en ces termes: "L'accueil favorable que font de plus en plus les consommateurs et l'industrie du Québec, de

l'Ontario et des provinces de l'Atlantique aux produits Scott a permis à la division de l'est, d'atteindre plus de 90 pour cent de sa production maximale en 1968; et en 1969, la production est maintenant de 95 pour cent. L'augmentation prévue des ventes et le marché toujours croissant des produits sanitaires et des produits jetables après usage nous obligent à augmenter la possibilité de production de nos usines de l'est".

### Les débuts de la Scott

On sait que c'est en 1957, au mois d'octobre, que Scott Paper Limited a acheté l'usine de Crabtree, pour devenir le premier manufacturier de produits sanitaires et de produits à jeter après usage à posséder des usines de fabrication dans l'est et l'ouest du Canada. Avant 1957, tous les produits de la compagnie étaient manufacturés en Colombie-Britannique et expédiés à travers le Canada de cette usine. Autrefois l'usine avait pour nom "Westminster Paper".

Le ministre Jean-Paul Beaudry

Lors de cette conférence de presse, outre les deux députés de Joliette, MM. Pierre Roy et Roch LaSalle, le ministre de

l'Industrie et du Commerce M. J. P. Beaudry, assistait à cette conférence. M. Beaudry a souligné que le fait qu'une société reliée de près au secteur des pâtes et papier annonce un investissement de 9 millions de dollars dans la construction d'une quatrième machine à papier et l'expansion de ses moyens de transformation, d'entreposage et de distribution, est certainement de nature à réjouir le ministre de l'Industrie et du Commerce.

Le ministre Beaudry a poursuivi en disant que pendant les deux dernières années, les entreprises de pâtes et papier semblaient accuser un surplus inquiétant dans leur capacité de production. Il a précisé que depuis quelque temps cependant, l'initiative des entreprises comme Scott Paper Limited a permis le rétablissement de l'équilibre entre l'offre et la demande dans ce domaine.

M. Beaudry a terminé en faisant remarquer qu'il était heureux que les nouvelles lois votées par le gouvernement du Québec aient pu contribuer au développement de ces installations de Crabtree et, "Je crois, a-t-il dit, que cette expansion des usines de la Scott contribuera au développement économique du Québec."

**CHARBONNERIE ST-LAURENT INC.**

Généralement ensoleillé. Moins froid. Vents légers. Minimum et maximum à Trois-Rivières, 10 et 35. La Tugue, 5 sous zéro et 25 au-dessus. Bulletin plus complet en page 16.

La meilleure huile 374-6221 Le meilleur service

# LE NOUVELLISTE

49e année, No 128 Trois-Rivières, mardi le 1er avril 1969 Dix cents

Nouveau Différent

**ROBES Vanité**

113, DES FORGES TROIS-RIVIÈRES 374 5914



(Téléphoto: PC) LE PRÉSIDENT DE LA FRANCE, le général Charles de Gaulle, et le président des Etats-Unis, M. Richard Nixon, se sont entretenus au cours de la journée d'hier à l'issue des funérailles nationales du général Dwight Eisenhower, ancien président des Etats-Unis. Les entretiens Nixon-

# "C'est un coup de force pour imposer au Québec une décision inacceptable"

- Bertrand demande formellement à Ottawa de reviser sa décision
- L'aéroport favoriserait l'Ontario et non le Québec
- Une collaboration à sens unique...? — Bertrand

QUEBEC (PC) — Le premier ministre du Québec a demandé formellement au gouvernement fédéral de réviser le choix de l'emplacement du deuxième aéroport international de Montréal et de reprendre les discussions avec les représentants du gouvernement du Québec.

Dans une lettre adressée vendredi dernier au premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, et rendue publique hier, M. Jean-Jacques Bertrand qualifie la décision du gouvernement fédéral d'inacceptable.

Il suffit de regarder une carte géographique pour voir que les réseaux de communications et de population sont à l'ouest de la rivière Outaouais, donc en Ontario, précise-t-il.

Ce serait s'illusionner grandement, a ajouté M. Bertrand, que de croire que l'étroit corridor qui va de Lachute à Hull pourra contrebalancer l'attrait de l'est ontarien, lui-même relié à la péninsule du Niagara et au Midwest américain.

Soulignant que le choix du gouvernement fédéral implique de routes pour relier le cœur de Montréal de même que pour desservir d'une façon satisfaisante les villes de Québec et Ottawa, M. Bertrand a précisé que seules les routes qui mènent vers Montréal et Dorval sont comprises dans les coûts.

"Vous admettez avec moi, a dit M. Bertrand, que cette lacune change radicalement le rapport bénéfice - coût auquel vous attachez tant d'importance".

Le Québec, ajoute-t-il, investit des sommes immenses pour ouvrir de nouveaux corridors sur la rive Nord du St-Laurent, c'est-à-dire dans un territoire où les possibilités urbaines et industrielles sont beaucoup moins grandes que sur la rive Sud.

Toutefois, ajoute-t-il, le gouvernement d'Ottawa fait état de ce qu'il appelle "deux grands défauts" de cet emplacement, soit le coût des voies d'accès et la limitation de l'espace aérien.

Pour le premier "défaut", le fédéral se baserait sur les besoins inclus dans l'étude effectuée par la ville de Montréal qui démontre que, d'ici 1985, le sud de la métropole aura besoin de 15 nouvelles voies unidirectionnelles.

Quant à la question de l'espace aérien, le Québec a toujours demandé que des démarches soient entreprises auprès des Etats-Unis pour y trouver une solution acceptable.

"Tant que cette question n'aura pas été vidée à notre satisfaction, il nous est impossible d'accepter de considérer le choix d'un autre emplacement", a-t-il affirmé.

Répondant à la collaboration demandée par M. Trudeau, M. Bertrand demande si cette collaboration doit toujours se faire à sens unique.

"Il est clair, dit-il, qu'il s'agit là d'un coup de force en vue d'imposer au Québec une décision qui lui est inacceptable parce qu'elle est loin d'être la plus favorable à son développement".

M. Bertrand dit en outre que l'emplacement ne fait que tendre à déplacer vers l'Ontario une partie de l'activité économique de Montréal.

"Je ne puis m'empêcher de penser que le choix de ce site est axé bien davantage sur Ottawa et l'Ontario que sur les exigences de développement de l'ensemble du Québec", affirme M. Bertrand.

### Relativement à sa candidature à la direction de l'Union nationale

## Cardinal annoncera sa décision avant Pâques

par Réjean LAJOIE

QUEBEC — Interrogé à savoir s'il annoncerait bientôt sa candidature au poste de chef du parti de l'Union nationale, lors du congrès de juin prochain, le ministre de l'Éducation, M. Jean-Guy Cardinal a déclaré qu'il n'annoncerait pas la nouvelle avant Pâques.

M. Cardinal, de même que plusieurs membres du cabinet prenaient part, dimanche soir, à un dîner-bénéfice au profit de l'UN, qui se déroulait au Château Frontenac de Québec, et au cours duquel le confédéré était l'honorable Jean-Jacques Bertrand, premier ministre de la province.

On se souvient que dernièrement, M. Cardinal avait laissé planer des doutes quant à sa candidature au poste de chef du parti. Il y a environ deux semaines, le ministre de l'Éducation avait laissé entendre qu'il prendrait une décision et qu'il ferait connaître cette dernière dans une quinzaine de jours environ.

Lors de son élection triomphale, dans la circonscription de Bagot, plusieurs observateurs voyaient déjà, en la personne de Cardinal, le futur héritier du poste de chef du parti et futur premier ministre.

# Les représentants de 85 pays rendent un dernier hommage au général Dwight Eisenhower

WASHINGTON (AFP) — Plus de 2,000 personnalités des Etats-Unis et du monde entier ont assisté lundi après-midi à la cathédrale protestante de Washington au service religieux marquant les funérailles nationales de l'ancien président Dwight Eisenhower.

Des représentants de 85 pays du monde s'étaient joints à Mamie Eisenhower et au président Nixon pour rendre un dernier hommage à Ike.

Le cercueil d'acier réglemen-

taire du glorieux soldat avait quitté une demi-heure plus tôt la rotonde du Capitole où près de 50,000 personnes, grands de ce monde comme simples citoyens, avaient défilé depuis dimanche après-midi pour s'y recueillir.

Le président Nixon et dix grands chefs militaires américains, camarades de combat de Ike pendant la deuxième guerre accompagnèrent sa dépouille mortelle lorsque le cortège automobile parvint, sous un soleil printanier, sur la colline Saint-Alban où s'élevait la cathédrale.

Environ 10,000 personnes s'étaient massées silencieusement au alentours de la cathédrale. En y arrivant, l'ancien président Lyndon Johnson, dont c'était le premier retour à Washington depuis qu'il a quitté le pouvoir, serra, autour de lui, les mains de plusieurs hommes.

C'était le plus grand rassemblement de dignitaires à Washington depuis les obsèques du président John F. Kennedy, assassiné en novembre 1963.

Lorsque le cercueil, précédé par une garde d'honneur composée des chefs des quatre armées des forces armées américaines pénétra sous les hautes voûtes de la nef, la chorale de

la cathédrale chanta l'hymne des rameaux du compositeur français Jean-Baptiste Fauré, choisi pour cette circonstance par le président Eisenhower lui-même.

Le Très Révérend Francis Sayre, doyen du chapitre de la cathédrale et petit-fils du président Woodrow Wilson, récita la première prière du service funéraire selon le rite épiscopalien, qui est celui de la cathédrale. Mais par la suite, le service était célébré selon le rite presbytérien, observé par la famille du général Eisenhower.

Le cercueil, simplement recouvert de la bannière étoilée, sans aucune gerbe ou couronne, occupait le centre du transept de la cathédrale.

Le service était conduit par le Révérend Edward Elson, ministre presbytérien et vieil ami de Ike. Fréquemment, tandis que les hymnes et les prières se succédaient pour le repos de l'âme du défunt le colonel John Eisenhower réconfortait discrètement sa mère, épuisée par ces trois journées de deuil officiel. Quelques instants avant la cérémonie, M. Milton Eisenhower, frère cadet de l'ancien président, pris d'un malaise, devait être transporté à l'hôpital Walter Reed.

Des copies du télégramme du premier ministre Trudeau ont été remises à la presse peu après que de Québec, M. Bertrand annonçait qu'il avait

### SOMMAIRE

AUJOURD'HUI

Bandes illustrées	18
Bourses	10
Classées	16 - 17 - 18 - 19
Convocations	10
Mots croisés	18
Radio-T.V. Cinéma	11
Sports	12 - 13 - 14 - 15

### LE SOURIRE DU PETIT DEJEUNER

Rien ne contribue plus à faire d'un enfant un petit voyou que le fait d'appartenir au voisin.

Crémère des Trois-Rivières

Tél. 374-4181 - 374-4471

Le service qui ne fait pas attendre.

## Le premier ministre Trudeau rejette en termes sévères les allégations de Bertrand

OTTAWA (PC) — C'est en des termes sévères que le premier ministre Trudeau a rejeté hier soir les allégations du chef du gouvernement québécois selon lesquelles le choix de Sainte-Scholastique comme emplacement du nouvel aéroport international n'est qu'un "coup de force pour imposer au Québec une décision qui lui est inacceptable".

Dans un télégramme de 700 mots, transmis hier soir à M. Bertrand, M. Trudeau emploie notamment les expressions "peu digne" et "allégation odieuse" pour rejeter une à une les déclarations que son homologue québécois a faites depuis l'annonce du site choisi, mercredi dernier.

Des copies du télégramme du premier ministre Trudeau ont été remises à la presse peu après que de Québec, M. Bertrand annonçait qu'il avait

## COUP D'OEIL SUR L'ACTUALITÉ

### Le pavillon du Québec à Terre des Hommes sera complètement réaménagé

QUEBEC (OIPQ) — Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Paul Beaudry, annonce que le gouvernement du Québec ouvrira son pavillon de Terre des Hommes au public, au cours de l'été.

M. Beaudry a précisé que l'intérieur du pavillon illustrera un nouveau thème et sera complètement réaménagé sous la direction de l'Office d'information et de publicité du Québec.

Les détails relatifs à ce nouvel aménagement seront annoncés ultérieurement.

### Le gouvernement français désire ériger un édifice pour son consulat à Québec

QUEBEC (PC) — L'assemblée nationale a été saisie d'un projet de loi, hier, visant à permettre au gouvernement de la République de France d'ériger un édifice pour son consulat général à Québec.

Déposé par le premier ministre, M. Jean-Jacques Bertrand, au nom du ministre des Affaires municipales, M. Robert Lussier, le bill précise que le gouvernement français pourra construire son édifice sur deux terrains situés à l'angle du Chemin St-Louis et de l'avenue Murray.

Subvention du gouvernement

# \$5,460 à la bibliothèque

LA TUQUE (M.A.) — Le ministère des Affaires culturelles de la province versera deux importantes subventions aux bibliothèques municipales de Grand-Mère et de La Tuque, au montant respectif de \$5,989 et \$5,460. C'est ce que vient d'annoncer le député du comté de Laviolette à l'Assemblée nationale, M. André Leduc.

Ce dernier a aussi mentionné que ces argent

étaient versés pour l'usage exclusif de ces deux bibliothèques et comme tel, ne concernent pas les centres culturels.

Ayant d'autre part rejoint le maire de notre mu-

nicipalité, M. Lucien Fillion, à ce sujet, celui-ci nous a confié que cette somme accordée par le ministère des Affaires culturelles était un octroi statu-

taire, qui était consenti à toutes les municipalités qui exploitent des bibliothèques dans le but de soulager les finances des affaires municipales.

## Au grand vent du nord

A propos de l'usine de chemises de la Canadian Converters, qui vient de fermer ses portes, nous avons appris au cours de la fin de semaine que le ministre Jean Marchand avait projeté d'envoyer des délégués sur place pour enquêter sur la situation qui prévaut actuellement en compagnie des dirigeants de la Canadian Converters.

Le maire de notre ville s'est rendu à la Place Bonaventure, la semaine dernière, pour présider à la petite cérémonie de l'invitation du campeur de l'année par la ville de La Tuque. La famille Buccino a accepté l'invitation mais n'a pas précisé la date où elle entendait séjourner sur notre terrain de camping.

### Réseau routier

## L'AFEAS appuie le Conseil économique

YAMACHICHE (D.N.C.) — Ces jours derniers, a eu lieu la réunion mensuelle de l'AFEAS. Une quarantaine de femmes participaient à cette assemblée. Après lecture du procès-verbal par la secrétaire, nous avons pris connaissance d'un rapport du conseil économique régional de la Mauricie, sur le système routier régional, priant le ministre de la Voirie et les députés de notre région de prendre tous les moyens à leur disposition pour qu'un système routier approprié et efficace soit construit d'ici deux ans. L'AFEAS de notre municipalité tenait à donner son appui à cette demande.

Les déléguées pour l'assemblée annuelle et les veillées de secteur ont été nommées. Ce sont, outre la présidente, Mmes Alphonse Ferron, Achille Trahan, Jacques Gérin-Lajoie et Gérard Labonne. Les substituts sont: Mmes Jacques St-Louis, Gérard Kemp, Paul Villemure, Lionel Milette.

Le mois prochain, un petit bingo sera organisé. Les recettes iront pour l'achat de fleurs destinées au reposoir du Jeudi saint et à l'aide au UMOFC.



(Photo Gilles Berthiaume)

## Des employés de l'Hydro-Québec à La Tuque

L'HYDRO-QUEBEC S'INTERESSE VIVEMENT à la région de La Tuque. A preuve, un groupe d'employés de cette compagnie, venant de Montréal, Shawinigan et La Tuque, se sont réunis dans notre ville dans le but de faire une révision des projets pour la prochaine année, devant un groupe d'électriciens, de plombiers, de mar-

chands d'accessoires électriques et d'entrepreneurs généraux, à l'occasion d'une clinique de vente qui s'est tenue à l'hôtel Windsor. La photo ci-haut montre, dans l'ordre habituel, MM. Marcel Girardeau, Michel Bornaïs, Roger Rivard, J. P. Boisvert, Raymond Beaudoin, Noël Tausignant et M. Vachon.

# La région de La Tuque devrait bénéficier du programme

LA TUQUE (M.A.) — "Je crois que les régions à l'est de Trois-Rivières, notamment la région du comté de Champlain et de La Tuque, en particulier, devraient être parmi les premières à bénéficier des avantages offerts par le nouveau ministère. C'est avec un optimisme

réel que nous en attendons les réalisations, et même si, comme le veut notre rôle, nous savons toujours découvrir les points qui pourraient "clocher", je voudrais assurer le ministre de notre collaboration entière et, dès les premières réalisations concrètes de ce ministère,

nous serons tous heureux d'y applaudir chaleureusement". Voilà ce que déclarait le député de Champlain à la Chambre des Communes, M. René Matte, lors d'un discours qu'il y prononçait dernièrement à la suite de pressions faites par la Chambre de Commerce de La Tuque et autres associations qui s'intéressent aux problèmes économiques actuels.

Parlant de notre ville, le député de Champlain s'est exprimé ainsi: "Dans la circonscription de Champlain, la seule ville, si l'on peut dire, d'une importance assez grande, est la ville de La Tuque, située dans le nord de cette circonscription. Il s'agit d'une ville d'environ 15.000 âmes, autour de laquelle gravitent certains centres, surtout des centres forestiers, et elle n'existe que grâce à l'industrie majeure qui s'y trouve, savoir, l'industrie du papier".

"L'alarme est déjà sonnée dans l'industrie du papier, a-t-il dit, puisque, à cause des accords commerciaux et des négociations Kennedy, on sait que, par suite de l'utilisation de nouvelles essences de bois plus coûteuses, les Etats-Unis sont en mesure de produire diverses sortes de papier, à un coût infiniment moindre que celui des producteurs canadiens".

"Nos producteurs sont peu protégés contre l'exportation américaine de ces papiers, et il s'ensuit un ralentissement de la production dans les papeteries. Bien sûr que si la concurrence américaine devenait considérable en ce domaine, on verrait presque toute ma circonscription dans une mauvaise posture économique, puisque l'existence du quart de la population de la circonscription de Champlain

est essentiellement liée à l'industrie du papier. Il faudra par conséquent, que l'on prévise les moyens d'éviter que la situation empire, tandis qu'il en est encore temps".

Selon le député Matte, la principale difficulté qu'il faudra résoudre, ce sera d'assurer la collaboration nécessaire avec les provinces où sont situées les zones spéciales, ainsi que la participation bénévole des groupes et de corps constitués de ces zones spéciales. C'est là, à son avis le point essentiel de la question. Car on ne peut développer les zones spéciales que si l'on en arrive à un accord parfait avec les provinces en cause, et avec les organismes de ces régions. Et, pour ce faire, il ne faudrait pas que le gouvernement fédéral tienne encore "mordicus" à certains points, et que l'autre représentant soit obligé, pour des raisons de principe, de refuser certains accords. Il faudra donc une collaboration très étroite, très cordiale et sans arrière-pensée entre le ministère de l'Industrie du Québec et celui de l'Expansion économique régionale.

M. Matte a souligné que d'autres difficultés naîtront peut-être à cause de l'étendue très immense de ces zones spéciales. A cause de l'immensité de celles-ci, a-t-il dit, de quelle façon va-t-on procéder, de quelle façon le choix sera-t-il fait? Comment déterminera-t-on l'ordre des priorités de ces zones? Quel sera le programme d'ensemble?

"Je me demande, bien sûr, comment on procédera. J'espère qu'on règlera le problème de façon satisfaisante pour tous ceux qui souffrent présentement dans ces zones spéciales, a-t-il conclu.

**MAURICE ST-LOUIS & CIE**  
comptable agréé  
ÉDIFICE PLACE ROYALE  
1350, rue Royale  
Trois-Rivières  
Tél.: 376-4435

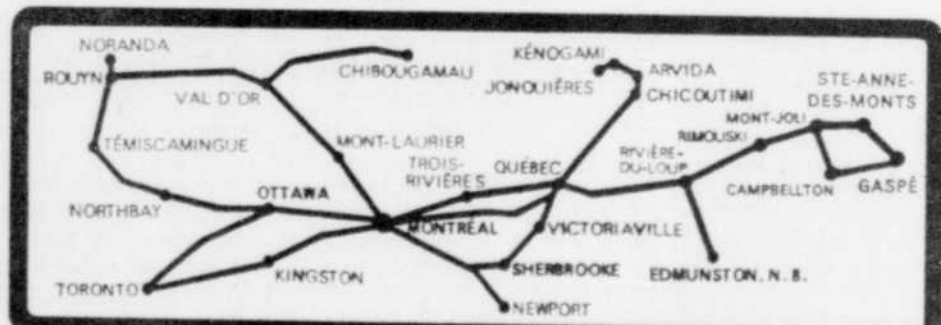
# LE "VOYAGEUR" VOUS CONDUIRA presque à toute heure et presque partout OÙ VOUS DÉSIREZ ALLER

... c'est le moyen sûr et confortable de voyager

Le "Voyageur" vous permet de vous rendre agréablement dans les principaux centres du Québec, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick. Assis confortablement dans des sièges inclinables, vous pouvez admirer tout à loisir le paysage qui se déroule sous vos yeux. De plus, les autobus "Voyageur" sont munis de systèmes d'air conditionné et de toilettes. Vous vous sentez en toute sécurité car les conducteurs "Voyageur" possèdent énormément d'expérience et leur courtoisie vous permet de vous détendre dans une atmosphère agréable. Pourquoi vous imposer la fatigue de conduire et les ennuis du stationnement? Voyagez facilement d'une façon économique et moderne... à bord d'un "Voyageur".



Possibilités de correspondance pour d'autres destinations au Canada et aux États-Unis



Renseignements et billets:

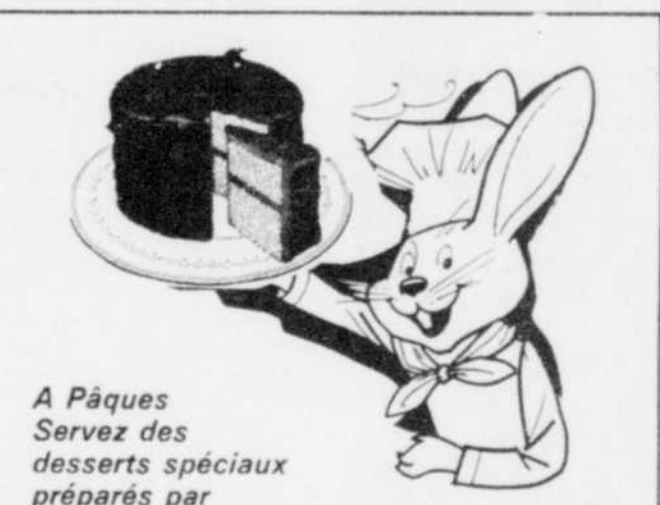
Terminus d'autobus Carier,  
58 rue des Forges,  
Trois-Rivières, 374-2944



## Perle Blanche



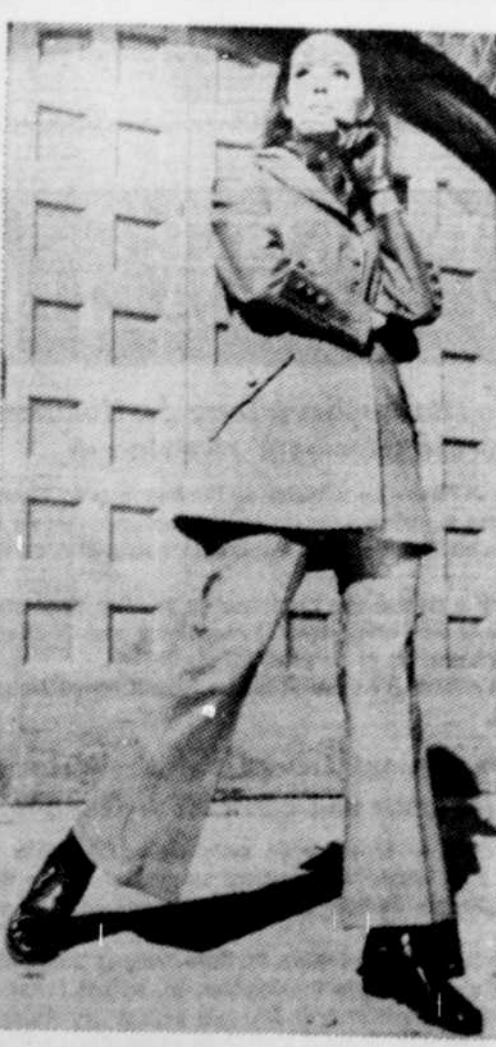
Savourez les VINS JORDAN partout... en tout temps



A Pâques Servez des desserts spéciaux préparés par nos maîtres pâtisseries

- Gâteaux de nocé
- Pâtisserie Française
- Gâteaux pour toute occasion

**Fines Pâtisseries**  
263, St-Georges Trois-Rivières 375-0882



# VENTE AVANT PAQUES 20% D'ESCOMPTE

**COSTUME ENSEMBLE PANTALON ET JUPE**  
Marie France Juniors \$39.00

**MANTEAUX**  
Tweed-Mohair, tricot laine, Modèles et teintes ass. Grandeurs: 5 à 18, 16 1/2-26 1/2  
\$29.00 - \$59.00

**MANTEAUX imperméables et matelassés**  
Spécial \$19.95

**HABITS**  
de belle Coupe dans les meilleurs tissus  
Spécial \$69.50

**VESTONS SPORT**  
Spécial \$29.50

**IMPERMÉABLES \$22.50**

AUCUN COMPTANT; Aussi peu que \$2.00 par semaine

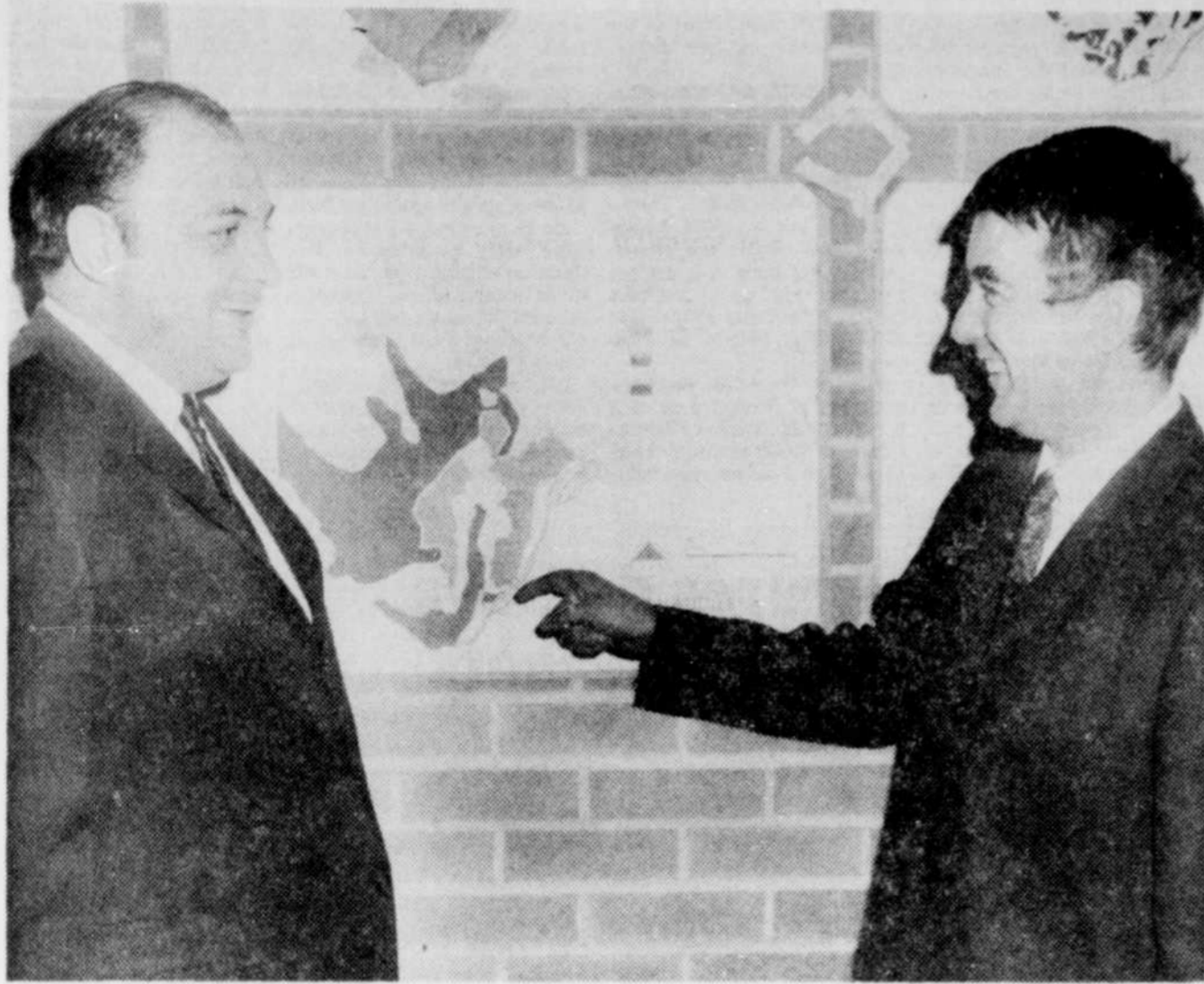
MAGASIN **LA LIBERTÉ** INC.  
1047, ST-MAURICE TROIS-RIVIÈRES



Pour vous abonner au journal  
**LE NOUVELLISTE**,  
vous adresser à 97, St-Paul.  
Tél.: 756-8311

# LE NOUVELLISTE

Joliette, mardi le 1er avril 1969



(Photo Léon Savard)

LE MINISTRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, le docteur Robert Lussier était le conférencier invité lors du banquet de clôture de l'important colloque qui se tenait au séminaire de Joliette, dimanche dernier. Le docteur Lussier a défini dans son exposé la politique de son ministère. Il

a mentionné en outre qu'il avait déposé un bill vendredi dernier, visant à corriger certaines erreurs qui s'étaient glissées lors de la présentation des bills 285 et 286. Nous le voyons ici en compagnie de M. Pierre Major, un des organisateurs de la journée d'étude.

## En furetant dans Joliette

Une cinquantaine de participants sont attendus lors du tournoi de quilles organisé par le club Autosport Lanau-dière, samedi soir prochain. Cette compétition débutera à 8h. 30 p.m. à la salle Baby Bowling et promet d'être fort intéressante pour chacun des membres et des invités.

C'est le temps des sucres et les membres du club CASL n'ont pas échappé à la règle. Ils se sont donc rendus à la cabane de M. G. Robichaud, de Crabtree, où les attendait un succulent repas. Dans les assiettes, il y avait "quantité et qualité".

Il faut vraiment adresser des félicitations aux animateurs de chacun des comités qui ont étudié le volumineux document de travail présenté par le Conseil économique régional relativement à l'aménagement du territoire au Québec. Ces mêmes félicitations vont à chacune des personnes qui faisaient partie de ces comités. Le matin, on ne pensait jamais passer à travers et le soir, à la plénière, la matière était quasi digérée.

Les deux hôtes du Conseil économique régional se sont montrés vraiment très accueillantes à l'endroit de chacun des participants à la journée d'étude sur l'aménagement du territoire. On se doit aussi de mentionner le bon travail de toute l'équipe des inscriptions.

## Les loisirs à Joliette

- Aréna**
- 7.00 p.m. Début du Bonspiel de curling.
  - 7.00 p.m. Glace 1 Hôtel de Ville vs Firestone 2.
  - Glace 2 Beaux-frères vs Récréation
  - 8.00 p.m. Glace 1 Papeterie vs A Malo Ltée
  - Glace 2 Abex 1 vs Firestone 1
- Centre de Loisirs**
- 7.00 p.m. Pratique de Canoe pour la Fiesta... Gisèle et Yves.
  - 7.00 p.m. Cours de natation... Josette Desrosiers.
  - 7.30 p.m. Badminton.
  - 7.30 p.m. Pratique de Judo.
  - 8.00 p.m. Bain Public.
  - 9.30 p.m. Cours de natation... Gilles Joly.

## Quelques jours plus tard M. Roch Lasalle analyse la situation actuelle

JOLIETTE (C.V.) — Maintenant que la tempête est passée, maintenant que tous ont reçu la douche d'eau froide, le député du comté de Joliette à la Chambre des communes, M. Roch Lasalle, a tenu à redire, lors d'une conférence de presse qu'il tenait, à l'occasion de l'important colloque sur l'urbanisme, combien le travail des ministres et des techniciens avait été imbu de l'objectivité.

"Conscient de l'importance d'un tel projet, on n'a rien ménagé pour valoriser les endroits qui auraient pu devenir le lieu de l'aéroport, disait M. Lasalle. Pour ma part, j'ai la satisfaction d'avoir travaillé pour la région et pour protéger les intérêts du Québec".

Poursuivant son exposé, le député de Joliette a déclaré que la région de Joliette avait attiré l'attention des autorités gouvernementales jusqu'à la dernière minute et qu'elle s'était classée parmi les trois sites principaux.

M. Lasalle a déclaré que l'on devait se réjouir de la décision qui a été prise étant donné le fait que l'aéroport international est situé sur la rive nord du Saint-Laurent, et à proximité de son comté.

"Nous pouvons être assurés, de poursuivre M. Lasalle, que notre comté retirera des bénéfices importants des investissements qui se rattachent à l'implantation de cet aéroport".

M. Lasalle a avoué que les régions les plus proches bénéficieront davantage de ces intérêts mais que dans l'ensemble, une certaine partie de ces bénéfices se dirigera vers le comté de Joliette.

Interrogé sur les réactions du gouvernement provincial et de certaines personnalités, le député Lasalle a dit qu'il regrette le fait que "déjà l'on s'applique à essayer d'analyser le minimum d'avantages de ce choix au lieu de dépenser les efforts à collaborer avec le gouvernement d'Ottawa, à collaborer pour l'établissement d'un réseau routier et à améliorer les moyens de communications".

Le député jolietain a voulu rendre hommage à celui qui "a fait des pressions considérables pour que l'aéroport soit situé le plus à l'est possible de Montréal, soit l'honorable Jean Marchand". M. Lasalle a mentionné que M. Marchand avait eu une pensée québécoise dans ses revendications.

Il a déclaré en outre que les députés fédéraux ne pouvaient être considérés comme des "traités à la nation du Québec" car il existe à Ottawa, dit-il, "des gens qui pensent pour le Québec".

M. Lasalle a mentionné que l'on devait accepter le choix même si une partie des avantages vont à l'Ontario. La plus grosse partie va d'ailleurs au Québec.

Sur l'attitude du gouvernement provincial, M. Lasalle a dit qu'il "osait croire que le gouvernement du Québec est assez sérieux pour collaborer avec Ottawa" et que la réaction et les propos du maire de Drummondville "étaient d'une étroitesse d'esprit très regrettable".

"Si, j'aurais aimé être situé au sud, j'aurais levé mon chapeau" a-t-il conclu.

# Les enseignants de la région de Lanaudière se prononcent ce soir

par Claude VAILLANCOURT

JOLIETTE — Les enseignants de la région de Lanaudière tiendront une assemblée spéciale ce soir, et à laquelle assemblée on acceptera ou rejettera les offres patronales, car la médiation qui avait été proposée n'a servi à rien. Si, les professeurs acceptent les offres patronales actuelles, nous allons subir un recul de neuf années, du moins en ce qui concerne la sécurité d'emploi. Si, au contraire, ils rejettent les offres, par suite d'un vote secret, les moyens d'actions qu'utiliseront les professeurs seront sûrement moins pacifiques. Il est présentement très difficile à entrevoir ce qu'ils seront".

C'est ce que nous déclarait hier, dans une entrevue, M. Guy Chevrette, secrétaire-trésorier, de l'Association des Enseignants de Lanaudière. Invité à préciser sa pensée, M. Chevrette a poursuivi en disant:

M. Chevrette a mentionné qu'il avait su de sources bien informées que le comité de stratégie patronale savait au tout début que de la médiation ne réglerait rien et que l'on avait choisi cette formule pour mettre un frein aux grèves tournantes.

Il a par la suite mentionné que les réponses de la partie patronale étaient toujours négatives aux solutions de compromis que leur proposait la partie syndicale. "Seuls quelques détails non-prioritaires ont été réglés" de préciser M. Chevrette.

Le directeur général de l'Association a appuyé ses avancées par de nombreux exemples. Il a déclaré que "la farce monumentale était le fait qu'à l'item du comité des politiques pédagogiques, la partie patronale exigeait le droit de refuser les

candidats choisis parmi les membres du syndicat".

"Dans ce cas, de poursuivre M. Chevrette, on pourrait accepter trois poules mouillées sur ce comité".

### Les demandes

Par la suite, il a indiqué la situation actuelle en ce qui concerne la différence entre l'offre et la demande. Ainsi, en janvier 1969, l'offre était de payer un salaire moyen de \$6,500 pour 4,549 enseignants, ce qui représentait une diminution de \$29,329,568,500 dans l'offre.

De leur côté la demande était de payer le même salaire, soit \$6,500 mais pour 2,373 enseignants ce qui représentait donc une diminution de \$16,724,500.

Pour résumer le tout, disons que la différence entre la demande et l'offre est de 1,976 enseignants, soit un salaire général de \$12,644,000.

"En refusant les offres patronales, les enseignants devront penser à deux situations: un moyen d'agir à court terme et les méthodes à employer à long terme. Dans le premier cas, on pourrait recourir à des grèves générales, à des grèves localisées ou à des grèves tournantes. Il se pourrait fort bien que pour notre région, ce soit le dernier cas qui ait la faveur des enseignants puisque l'on a déjà un mandat.

Dans le second cas, soit une décision à long terme, on pourrait en arriver à une décision massive de la part des enseignants et ce, après le 31 mai. Ce pourrait être aussi une démission dans un secteur donné ou dans les écoles seulement. Il appartiendra aux enseignants d'opter pour la méthode qu'ils préfèrent.

Les demandes se répartissent comme suit:

Primaire	\$9,399,000
Secondaire	\$3,445,000
Disparités régionales	\$2,803,500
Congrès syndicaux	\$ 36,620
Perfectionnement	\$1,234,934

Du côté du ratio enseignant-élève, voici un tableau des offres et demandes avec un indicateur de la situation actuelle.

Actuellement	Offre	Demande	Niveau
1-39.6	1-40	1-40	Maternelle
1-25.1	1-27	1-25.8	élémentaire
1-15.9	1-17	1-16	secondaire
1-10.5	1-17	1-15	sec. professionnel

### Comité de sélection

M. Chevrette a déclaré par la même occasion que les enseignants s'objectaient au droit de Gérance des Commissaires. Il a cité à titre d'exemple le fait que la décision du comité de Consultation sur l'engagement d'un directeur avait été renversée par la décision des commissaires.

"A quoi sert alors d'avoir un corps consultatif, de dire M. Chevrette si on ne considère pas la décision de cette assem-

blée?"

M. Chevrette a parsemé sa conférence de presse d'une foule d'exemples sur la situation des enseignants.

Il semble donc que le dialogue entre la Fédération des commissions scolaires et le Corporation des enseignants du Québec soit complètement interrompu et c'est au cours de l'assemblée de ce soir que l'on décidera si oui ou non, on aura recours, une fois de plus, à la grève.

## Début du seul bonspiel à se dérouler à l'aréna

JOLIETTE (P.G.) — C'est ce soir à Joliette que débute le seul bonspiel de l'année. Ceci est dû au fait que Joliette n'a plus de club de curling et que les joueurs doivent attendre la fin des activités à l'aréna de Joliette afin de pouvoir à nouveau tater les pierres dans un bonspiel que l'on peut qualifier de commencement et fin de saison. Ce soir, à l'ouverture, à 7h.00 précises, les clubs Hôtel de Ville dirigé par le skip Maurice Lévesque et la Firestone No 2 dirigé par un skip surprise se rencontreront sur la glace No 1 tandis que l'équipe des Beaux-Frères dirigée par le Skip Luc Landreville s'attaquera à l'équipe du service de la récréation dirigé par Paul Gendron.

Ces rencontres seront suivies de celles de 9.00 p.m. alors que l'équipe de la compagnie Canadienne de Papeterie de Jean Deslauriers fera face à l'équipe de A. Malo Ltée de André Breaux sur la glace No 1 et que les équipes ABEX 1 et Firestone 1 en viendront aux prises sur l'autre glace.

Seize équipes sont actuellement enregistrées dans ce bonspiel qui se terminera samedi soir avec la présentation de la grande finale et d'ici là toutes les équipes s'affronteront à tour de rôle et chacune est assurée de jouer au moins deux parties.

Pour ce qui est des dames quelques-unes feront partie des équipes du bonspiel selon les dernières nouvelles mais la plupart pourront pratiquer leur sport durant la journée et les étudiants pourront faire de même durant leur vacance à compter de jeudi.

## Québec étudiera un nouveau projet de loi sur les heures d'affaires

QUEBEC (PC) — Un nouveau projet de loi visant à régir les heures d'affaires des établissements commerciaux du Québec sera présenté dès la reprise des travaux parlementaires après l'ajournement pour les vacances de Pâques, a déclaré à l'Assemblée nationale, le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Paul Beaudry.

M. Beaudry a fait cette déclaration peu de temps après que le leader en chef du gouvernement, M. René Paul, eut fait lecture d'une motion visant à créer un comité spécial de l'industrie et du commerce qui sera chargé de rédiger le projet de loi.

On sait qu'un tel projet de loi, le bill 89, avait été présenté avant la fin de la dernière session, puis avait été référé au comité de l'industrie et du commerce.

Etant donné que le bill n'a pas été adopté et que le comité a disparu, selon les règlements de la Chambre, le projet de loi est mort.

La commission spéciale formée hier, devra se réunir à une ou deux reprises avant de rédiger un nouveau texte de loi qui sera à nouveau présenté en Chambre.



DEUX JEUNES FILLES de St-Emile de l'Energie, Mlles Danièle Bazinet, domiciliée au 341 rue Principale et Mlle Lucille Bazinet, du 441 rue Desrosiers, ont été blessées dans une dure collision qui s'est produite à

l'intersection de la route 48 et du rang La Chaloupe. Cette collision s'est produite vers une heure, durant la nuit de samedi à dimanche. Les deux



jeunes filles prenaient place dans le véhicule de M. Pierre Desmarais, du 5337 Gatineau à Montréal. (Photo de gauche). La voiture de M. Desmarais,

(photo de droite) est entrée en collision avec celle de M. René Paquet, du 3650 Grand Rang Ste-Catherine à St-Cuthbert.

Par la Chambre de Commerce

# Un hommage rendu au lieutenant Laliberté

BERTHIERVILLE (P.A.C.) — Samedi soir dernier, la Chambre de Commerce locale a rendu hommage au lieutenant Gilles Laliberté de la Sûreté du Québec du détachement local. Plusieurs personnes ont voulu assister à cette fête dont entre autres, les agents sous les ordres du lieutenant ainsi que le caporal Laframboise, son assistant. On remarquait également le maire de Berthierville le notaire Dominique Giroux et le maire de la paroisse, M. Jean-Louis Poulette.

La Chambre de Commerce, qui a d'ailleurs élu son nouveau bureau de direction le même après-midi, a voulu souligner le départ pour Dorion du lieutenant Laliberté, parce que c'est un membre actif de cette organisation et aussi pour les nombreux services qu'il a rendus au mouvement.

Pendant la soirée, M. Gilles Tessier, le maître de cérémonies, a invité le lieutenant à prendre la parole. Ce dernier a souligné le regret qu'il avait de devoir quitter la ville, parce que, comme il a dit, "les gens ici, sont vraiment tous amis et j'ai de la peine de vous laisser".

Par la suite, le nouveau président de la Chambre de Commerce locale, M. Roger Morissette, a été appelé à dire quelques mots. M. Morissette a souligné que le départ du lieutenant était une perte pour la Chambre locale et pour tous les citoyens de la ville et des environs. Il a également dit que, toujours et en tout temps, M. Laliberté s'est rendu utile et il le faisait avec plaisir.

M. Tessier, le maître de cérémonies, a ensuite demandé au maire de Berthierville de dire quelques mots. M. Giroux, a pour sa part dit que le départ de M. Laliberté était très regrettable. Il a ajouté que M. Laliberté avait de nombreux talents dont il a su se servir.

La soirée s'est poursuivie dans la joie mais avec quand même un peu de tristesse à savoir que le lieutenant Laliberté devrait quitter sous peu tous ces gens qui étaient réunis pour lui rendre hommage.

On sait que c'est le 14 avril prochain que M. Laliberté doit partir de Berthierville pour se rendre à Dorion prendre charge de ce détachement. Son remplaçant dont on ne connaît pas encore l'identité, arrivera pour sa part, le 8 avril prochain.



(Photo Claude Rondeau)

LA CHAMBRE DE COMMERCE de Berthierville, a organisé, samedi soir dernier, une soirée, pour rendre hommage au lieutenant Gilles Laliberté de la Sûreté du Québec. M. Laliberté qui a été promu lieutenant au mois de janvier de cette année quittera le détachement de Berthierville pour prendre la charge du poste de Dorion. Dans l'ordre habituel, un des organisateurs de cette soirée M. Gilles Tessier, qui remet un présent au lieutenant Laliberté.

# Rapport annuel au Commissariat des Incendies de la province

LOUISEVILLE (M.B.) — Pour certaines villes et paroisses de la région, des chiffres qui intéressent la population ont été présentés dans le rapport 1967 du Commissariat des Incendies de la province de Québec.

Ces détails sont offerts au grand public afin de le mieux renseigner, ce qui constituera peut-être, un apport de sécurité pour ceux qui les liront.

Au no de Code 24906, Berthierville avec une population de 3.943, a connu 19 incendies, avec des pertes assurées de \$16,613 et des pertes totales de \$22,988 et un per capita pour 1967 de \$5,83.

La municipalité de Charette, dans le comté de St-Maurice, avec une population indiquée de 1.095, a eu huit feux, avec pertes assurées de \$70,704 et pertes totales au même montant, avec per capita de \$64,56.

La paroisse d'Autray, et une population de 1.031 (comté de Berthier), y va avec le nombre 10, pour \$1,322, tant assurés que pertes totales. Le per capita: \$1,28.

Au No 34912, on retrouve Lavallée (Berthier) et une population de 1.189 avec pertes assurées de \$26,252, le chiffre 6 et \$37,884 en pertes totales, pour un per capita de \$31,86.

Avec le numéro 74306, Pointe-du-Lac qui compte une population de 1.329 âmes, et le nombre 7 a connu des pertes assurées de \$894 et le même chiffre, aux pertes totales, pour le per capita de \$6,67.

Avec le No 44722, St-Alexis-des-Monts, et le chiffre de 12 a eu des pertes assurées et pertes totales de \$3,659 et un per capita de \$1,39 avec une population de 2.615.

Sainte-Anne de Yamachiche, avec population de 1.377, et un chiffre de 4, a connu des pertes assurées de \$12,200 et pertes totales de \$43,700 pour un per capita de \$32,29.

La municipalité de St-Barnabé-Nord, dans le comté de St-Maurice, avec chiffre de 6 et population de 1.330, a encouru des pertes assurées et totales de \$1,184 et un per capita de \$0,82.

En ce qui concerne St-Barthélemy, dans le comté de Berthier, avec population de 1.969 et un nombre de 5, les pertes assurées furent en 1967, de \$3.672 et totales de \$4,022 avec per capita de \$2,04.

Saint-Boniface de Shawinigan, avec population de 2.670, et nombre de 14, a vu des pertes assurées de \$6,837 et même chiffres pour pertes totales. Per capita: \$2,59.

Saint-Léon du Grand au No 42218 et une population de 1.083, avec comme chiffre 3 a connu des pertes totales de \$2,560 et un per capita de \$2,36.

La municipalité de Saint-Ursule, avec une population de 1.475 inscrite aux statistiques du Commissariat des Incendies de la Province, et le nombre 6 a connu des pertes assurées de \$8.452 et totales de \$11,952 avec per capita de \$8,10.

Au No 34.311, on y voit le nom de Yamachiche, avec une population de 1.179 et nombre de 14 apparaît à la statistique 1967, avec \$4,808 de pertes assurées, et \$5,367, de pertes totales, pour un per capita de \$4,72.

# Deux cents heures de travail pour ramasser les déchets

LOUISEVILLE (M.B.) — Un résumé concernant le rapport des activités de la Voirie municipale de la ville démontre que l'on a effectué 9 réparations au système d'aqueduc, on y a installé deux nouvelles prises, un total de 109 heures supplémentaires ont été consignées, et quelque 48 heures étaient à l'item de congé de maladie payé.

Les propositions à la cueillette des déchets domestiques ont travaillé durant 204 heures, en février, à ces fins, un montant de \$24, en argent, a été rapporté, et du côté mécanique, on trouve 40 heures, pour travail avec le souffleur, 37 heures, avec bélière mécanique, 57, avec le "Bull" Case, et quelque 61 heures, pour location de 3 camions.

La première quinzaine de février 1969 a encore emporté sa tempête de neige, de la ce travail de diverses machineries lourdes, pour débayer ou transporter cette neige.

Ce rapport fourni mensuellement par M. Hector Durand, surintendant des Travaux Publics, pour la ville de Louiseville, contient beaucoup d'autres items, et qui sont spécifiés, de semaine en semaine, et de façon séparée.

# Activités religieuses de la semaine sainte

LOUISEVILLE (M.B.) — Parmi les activités de la Semaine sainte, mardi soir, le 1er avril, ce sera la célébration communautaire de la Pénitence, à 20 heures, en l'église paroissiale.

Au cours de la journée de jeudi, il n'y aura pas d'office, le matin, mais il y en a de prévues pour 16 heures, 17 et 20 heures. Après ce dernier office, il y aura adoration publique au reposoir, jusqu'à minuit.

Les activités du Vendredi Saint, sont à 15 et 20 heures, et le soir, à 23h.30. Il y aura cérémonie du Chemin de la Croix, avec départ du sous-sol de l'église, beau temps, mauvais temps, sur un parcours d'environ six milles. L'âge minimum requis est au moins 16 ans et le fardeau obligatoire est un havre-

sac, et minimum de poids de 24 livres.

Enfin, le Samedi Saint, l'office de la Veillée pascale débutera à minuit, et on pourra assister à la messe, à la profession de Foi des élèves de 7e année.

# Négociations pour les policiers de Berthier

(PAC) — Les autorités municipales de la ville de Berthierville sont présentement à étudier la possibilité d'avantager les policiers de la municipalité. Le maire de la ville, le notaire

Dominique Giroux, nous a dit lors d'une conversation téléphonique, que les agents de la paix de la ville et les autorités municipales sont présentement à négocier dans le but d'avantager les agents.

On sait que présentement, l'effectif du poste de la sûreté municipale est de 4 policiers à part du chef M. Chaput. De plus, M. Brannonnier, le chef de la brigade des incendies de la ville assiste le chef de police dans son travail.

Le maire Giroux nous a dit qu'il trouvait que c'était un peu trop dispendieux de souvent être obligé de payer du temps supplémentaire à taux et demi ou à taux double, pour les constables qui devraient être en congé et qui sont obligés de travailler.

Le premier magistrat de la ville a terminé en disant que les négociations allaient bon train et que les policiers et les autorités municipales devraient s'entendre sur la question des heures de travail, du salaire et les autres questions qui entrent en ligne de compte dans ces négociations en vue de la prochaine signature du contrat de travail des constables municipaux de Berthierville.

# Sur la route... de Berthier

C'est ce soir que les membres du club Richelieu-Berthierville passeront chez vous, pour vous offrir des œufs de Pâques. Cette vente annuelle a pour but de payer des examens dentaires et des examens de la vue ainsi que les lunettes pour les enfants moins fortunés, qui auront besoin de l'aide du club Richelieu.

C'est samedi le 12 avril prochain qu'aura lieu la soirée de l'ex-président de la Chambre de Commerce de Berthierville, M. Jude Guévremont. Beaucoup de personnes sont attendues si on s'en tient au nombre d'invitations qui ont été envoyées, à l'heure actuelle.

Comme nous l'a déjà déclaré le "pro" du club de golf de Berthierville, M. Réal Landry, le terrain de pratique du golf devra ouvrir ses portes sous peu. Une très bonne saison s'annonce pour le club de golf local et on souhaite tout le succès aux anciens golfeurs et à tous ceux qui projettent de faire leur début dans ce sport cette année.

**PALACE**  
GRAND MÈRE  
Mars 29 au avril 4  
Les 12 Salopards en couleur AUSSI  
Ringo au Pistolet d'Or  
Une représentation: 7h.30

**Economisez davantage!**

Achetez directement de l'entrepôt aux

**BON APPÉTIT BB-3015**

**PRIX DE GROS**

- Un élément de surface ultra rapide permet une cuisson accélérée.
- Les commutateurs infinis contrôlent la cuisson à volonté.
- Éléments de surface et porte du four amovibles.

**BÉLANGER BA-1616 (automatique)**

**2 ANS DE GARANTIE**

**APPAREIL COMPLET**

Rég.: 330.00 SPÉCIAL •209<sup>95</sup>

- Capacité totale nette: 15.1 pi. cu.
- Congélateur d'une capacité de 140 lb.
- Dégivreur automatique épargnant temps et énergie.

Rég.: 439.00 SPÉCIAL •289<sup>95</sup>

**J.-ROBERT VINCENT MEUBLES**  
777, 11e Ave Grand'Mère Tél.: 538-2633

# Dommages dans une collision

LOUISEVILLE (M.B.) — Une collision survenue en face du 183 de la rue St-Laurent a occasionné des dommages de \$350 aux deux véhicules impliqués.

Une Plymouth 1969, conduite par M. Laval Boulanger, du 3423 Domrémy, à Shawinigan a eu pour \$300 de dommages et l'autre auto, conduite par Mme Marie-Rose Lessard de Ste-Ursule a subi des dégâts pour \$250.

Les constatations ont été faites par l'agent Jules Baribeau de la police municipale de Louiseville.

# Dix ans d'existence de l'usine de filtration

LOUISEVILLE (M.B.) — Au cours de l'année 1969, l'usine de filtration de la ville de Louiseville, construite au coût de \$700.000, célébrera son dixième anniversaire d'existence.

C'était, précisément, sous le règne du maire Me Germain Caron, qui avait obtenu, pour l'aqueduc de la ville, des subventions au montant de \$227.500, par versements annuels de \$22.750, et dont le dernier sera touché, cette année, par la ville, comptant ainsi le total de \$227.500, en 10 ans.

L'usine elle-même avait été

# On désire diminuer les réunions sur les loisirs

LOUISEVILLE (M.B.) — Les rencontres des membres de la Commission inter-municipale ou Comité des Loisirs, représentés sur trois groupements, soit par deux membres de P.O.T.J., deux, du conseil municipal de paroisse, et autant pour la ville de Louiseville, n'auront pas lieu, tout au moins pour une couple de semaines.

Celle de la semaine dernière (toujours le jeudi soir), et l'autre, de la Semaine sainte, ont été ajournées.

Elles devraient reprendre, par la suite, dans les bureaux de l'hôtel de ville, Avenue St-Laurent.

Quatre de ces réunions ont déjà été tenues, où l'on a discuté de la possibilité de la création d'une structure pour les Loisirs, et de façon conjointe.

La demande formulée par Mme Gaston Lebel, de Louiseville, pour faire remise du transfert de quatre permis pour gérer autant de voitures-taxis a été agréée par la ville, après que l'on aura pris connaissance des documents, ce qui aura lieu, dès cette semaine.

Ce transfert est fait en faveur du garçon de Mme Lebel, Marcel Lebel, de Louiseville.

# Le seul conseiller féminin démissionne

ST-EDOUARD (M.B.) — Mme Dollar Leblanc qui avait été élue conseillère municipale de cette municipalité par acclamation, en remplacement de M. Al. pha Morin, qui devenait maire de St-Edouard, a présenté sa démission comme telle en date du 21 mars 1969.

Elle était d'ailleurs la seule femme, élue dans un conseil municipal du comté de Maskinongé, et ce, depuis toujours.

La démissionnaire a fait allusion à la gentillesse des conseillers de St-Edouard, à son en-

droit durant son mandat d'office.

Maintenant que les élections municipales sont reportées au mois de novembre et attendu que les membres du conseil reçoivent un salaire, j'ai décidé de donner ma démission.

Mme Leblanc remercie ses collègues, maire et conseiller de St-Edouard, tout en demeurant avec le groupe des dames de l'AFEAS, qui assistaient aux réunions du conseil municipal, avec un intérêt toujours croissant.

Mme Leblanc remercie ses collègues, maire et conseiller de St-Edouard, tout en demeurant avec le groupe des dames de l'AFEAS, qui assistaient aux réunions du conseil municipal, avec un intérêt toujours croissant.

# Résolution de félicitations au recteur

LOUISEVILLE (M.B.) — Les membres du conseil municipal de la ville de Louiseville sur une suggestion du maire Avellin Dalcourt ont adopté une résolution de félicitations, à l'endroit du nouveau recteur de l'université du Québec, de Trois-Rivières l'abbé Gilles Boulet, cidevant du Centre des Etudes Universitaires de la cité trifluvienne.

Le maire a dit toute sa satisfaction de cette nomination, l'abbé Boulet étant un choix vraiment judicieux, un érudit, et de plus, comme le déclarait le maire, il a su l'apprécier lorsqu'il siégeait en même temps que l'abbé Boulet à l'administration.

"S'il en est un qui pouvait être nommé à cette importante fonction, c'était bien ce prêtre des plus dévoués à la cause de l'éducation et du haut savoir", a conclu le premier magistrat de la ville de Louiseville.

La proposition en avait été faite par le conseiller, M. Maurice Auger, et elle a fait l'unanimité.

**VENTE D'ÉTÉ de PNEUS CHRYCO ÉPARGNEZ**

DIM.	SANS CHAMBRE	
	NOIR	BLANC
650 x 13	14.10	16.62
775 x 14	16.62	19.15
825 x 14	18.88	20.35
855 x 14	19.15	21.66
775 x 15	16.62	19.15
825 x 15	18.88	20.35
855 x 15	---	21.66

4 plis NYLON à PROFIL surbaissé

**GARANTIE A VIE** sans limite de temps ou de millage.

**GARANTIE NATIONALE** honorée par tous les vendeurs CHRYSLER au Canada.

**CHRYCO PARTS**

**Vincent Automobiles**  
CHRYSLER PLYMOUTH VALIANT CAMION FARGO

ROUTE SHAWINIGAN - GRAND'MÈRE

Tél. Bur.: 539-3854 Rés.: 539-9311

**VERRE de CONTACT**

**Dr Marc Gélinas O.D.**

Spécialiste en vision optométriste

Examen de la vue — Rééducation visuelle

2460, St-Maire, App. 4 (Centre Dobel) Shawinigan

ENTREPOSEZ VOS FOURRURES CHEZ

**Dufresne**

Composez 536-2885

Vos fourrures seront en toute sécurité dans nos voûtes réfrigérées - humidité et air contrôlés - Téléphonnez et le livreur Dufresne ira à domicile prendre vos fourrures ou apportez vous-même le manteau à entreposer.

PROFITEZ-EN MADAME pour faire effectuer les réparations à votre manteau de fourrure. Redonnez tout le lustre à vos fourrures avec le procédé "LUSTERIZED".

Nettoyage parfait de la fourrure et de la doublure ainsi que des manteaux de draps doublés ou garnis de fourrure. SÉCURITÉ GARANTIE PAR UNE ÉTIQUETTE SCELÉE.



# LE NOUVELLISTE

Trois-Rivières, mardi le 1er avril 1969



M. J.-A. Mongrain analyse les membres de la Compagnie des Jeunes Canadiens

## "Ce sont des fauteurs de troubles et des agitateurs"

par Robert LEBEUF

TROIS-RIVIÈRES — M. J.-A. Mongrain a déclaré, qu'il proposera au comité parlementaire des arts et de la radio-diffusion dont il est le vice-président, de ne plus subventionner la Compagnie des Jeunes Canadiens.

Les dirigeants de la Compagnie des Jeunes Canadiens doivent comparaître dans deux semaines devant ce comité qui fait enquête sur leurs activités.

M. Mongrain a dit que les membres de la Compagnie des

Jeunes Canadiens ne sont que des fauteurs de troubles, des agitateurs

"Nous avons découvert des cas flagrants d'agitation par des membres de cet organisme", a dit M. Mongrain.

Le député de Trois-Rivières au fédéral a mentionné des endroits où des troubles socio-politiques sont survenus à cause de la Compagnie des Jeunes Canadiens.

Il a aussi déclaré qu'on l'avait informé que des membres de cet organisme sont derrière les troubles qui se produisent

depuis quelque temps dans le quartier Notre-Dame-de-la-Paix, au sujet du programme municipal de rénovation urbaine, et où les gens de ce secteur défavorisé se soulèvent contre ce projet de rénovation.

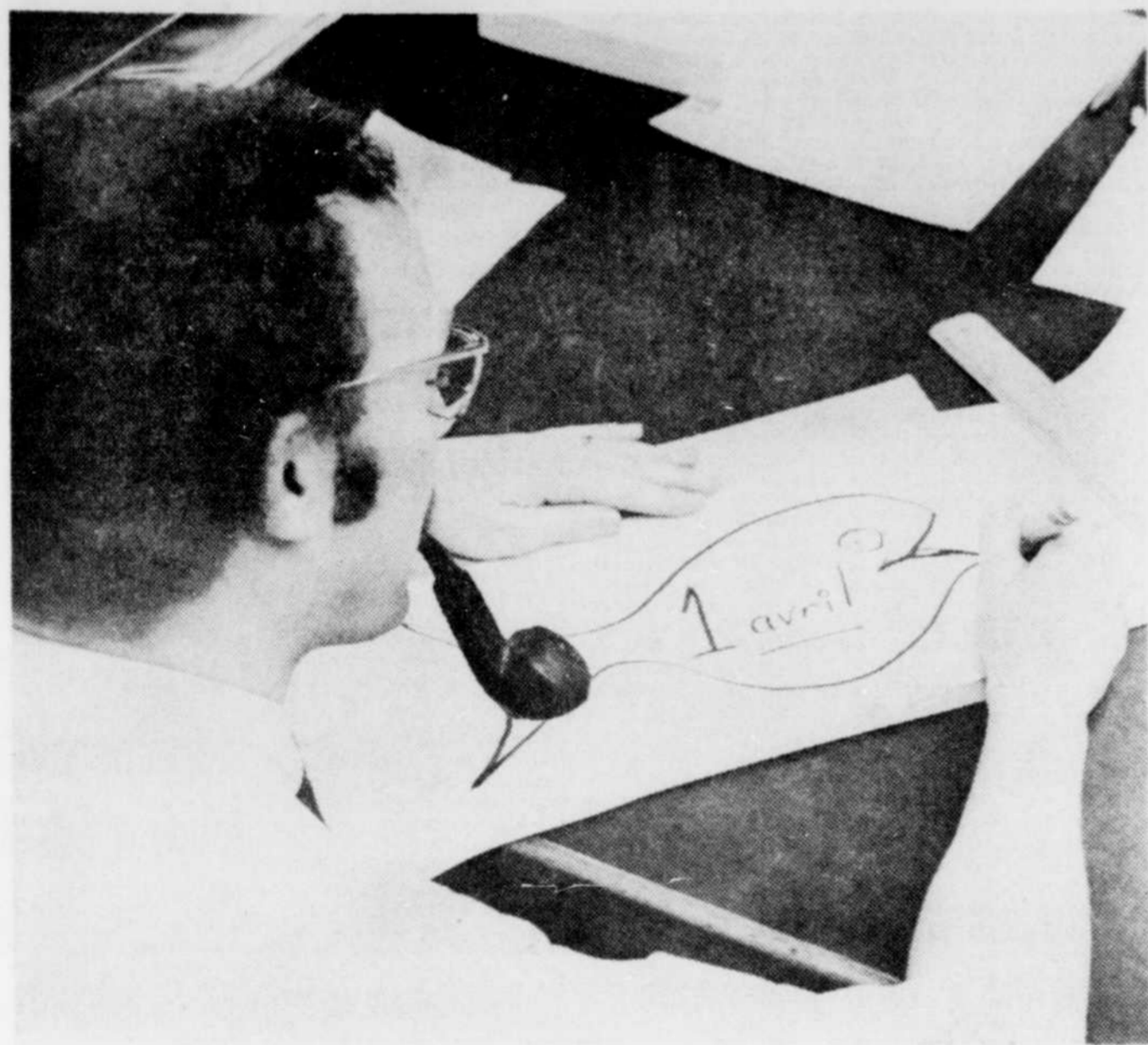
M. Mongrain a aussi affirmé que des membres de la Compagnie des Jeunes Canadiens auraient préparé l'incident survenu à la Petite Bourgeois, alors que le premier ministre Trudeau était insulté par des individus.

M. J. A. Mongrain a révélé qu'une enquête est menée

depuis sept mois sur les activités de la Compagnie des Jeunes Canadiens.

La Compagnie des Jeunes Canadiens est payée par le gouvernement fédéral pour faire de l'animation sociale. Les subventions accordées à cet organisme est de plusieurs millions de dollars par année.

"Le gouvernement les paye pour qu'ils fassent de l'animation sociale, mais ce sont des fauteurs de troubles, de vulgaires agitateurs", a dit M. Mongrain.



(Photo Roland Lemire)

### Ne courez pas inutilement le poisson d'avril!

VOUS AVEZ TOUTES LES raisons du monde de vous méfier de vos amis, aujourd'hui, premier avril. Si vous ne voulez pas courir le "poisson", vous êtes mieux de réfléchir, surtout si vous recevez des appels téléphoniques.

Si on vous demande d'aller chercher une corde pour tourner le vent, n'y allez pas, c'est sans doute un tour!

Depuis la création de l'Office Industriel du Québec

## La balance de \$338,000 du fonds industriel ne peut servir qu'à l'achat de terrains

par Jacques EBACHER

TROIS-RIVIÈRES — Le fonds industriel de la cité ne peut plus acheter, construire, louer, ou prêter de l'argent aux industries pour faire des améliorations, a précisé le trésorier de la ville, M. Jacques Charette, depuis le 7 novembre 1967, soit depuis la fondation de l'Office Industriel du Québec. M. Charette a souligné que la ville peut cependant vendre des terrains.

Les disponibilités du fonds industriel sont de \$865,000 présentement. On a un solde de \$338,000

Le montant de \$338,000 correspond à une disponibilité de terrain d'environ 5,400,000 pieds carrés. En prenant en considération les intérêts sur obligations, l'arpageage, les frais de notariat en un mot les frais professionnels les rues temporaires, le terrain coûte environ 95 cents le pied carré à la ville. Elle le revend à 15 cents le pied carré.

Des membres du conseil ont précisé que le prix de revient de 95 cents le pied carré n'est pas prohibitif, car on a couvert des

pour l'achat de terrain et on a prêté \$527,000 aux industries. La première partie de la somme de \$338,000 comprend des achats de terrains pour un montant de \$242,000 et la seconde, l'aménagement de fossés, voies d'évitement, ouverture de rues temporaires, pour un montant de \$96,000.

La deuxième partie du \$865,000, soit \$527,000, est comblée par des redevances annuelles à la suite de prêts de \$192,000 aux Breuvages Bégin, de \$281,000 à Somavrac et de \$54,000 à Spectralite.

Actuellement, la ville a des disponibilités d'environ \$20,000 dans le fonds industriel, soit \$7,726 pour faire des petits travaux et \$12,000 pour acheter du terrain. Mais la ville peut toujours emprunter pour faire l'acquisition de terrains et les vendre.

#### Zone tampon

On a mentionné que la zone tampon du secteur industriel coûte cher. Le conseiller Fernand Gogneau a déclaré que la zone tampon de 543,000 pieds carrés a été payée par les propriétaires. Le gérant municipal, M. Roger Lord a dit pour sa part que c'est le fonds industriel qui a payé la zone tampon. Toutefois, la ville a payé des frais d'urbanisme et d'arpentage.

#### La taxe sur la machinerie

### Les entretiens entre les industries et le conseil reprennent cet après-midi

par Fernand GAGNON

TROIS-RIVIÈRES — Les autorités municipales et les représentants des industries trifluviennes reprendront cet après-midi, à 2 heures, leurs pourparlers dans le but d'en venir à une entente sur l'abolition de la taxe sur la machinerie. La réunion aura lieu à l'hôtel de ville de Trois-Rivières sous la présidence du maire René Matteau.

Jeudi dernier, les compagnies ont répondu à l'offre de la ville de conclure une entente de dix ans par une contre proposition assez semblable quant aux principes en cause, mais qui diffèrent sensiblement dans l'application. Les compagnies ont accepté le principe d'une entente de dix ans, mais en insistant pour que les rôles d'évaluation et de perception de l'année 1968 servent de base.

Si les compagnies consentent à verser comme subvention spéciale équivalente au montant des taxes qu'elles payaient sur la machinerie et les accessoires au rôle de perception 1968, elles demandent par contre que cette somme soit réduite de 10 pour cent par année, à compter de la quatrième année de l'entente. La ville avait proposé cette réduction de 10 pour cent pour les 2e, 9e et 10e années seulement.

D'un autre côté, les deux parties s'entendent pour réduire le montant de la subvention, le montant qui représenterait en taxes les additions et les améliorations faites à leurs propriétés ou l'équivalent de toute augmentation du taux de la taxe ou de l'imposition d'une nouvelle taxe.

Quant à la contribution volontaire de 25 pour cent des taxes municipales imposées par le rôle de perception de 1968, les compagnies sont prêtes à y consentir, mais seulement pour les trois premières années de la durée de l'entente. La ville visait à obtenir le paiement de cette contribution pendant cinq ans.

La ville et les compagnies s'entendent quant à l'application d'un taux décroissant sur le paiement de l'eau.

Les compagnies exigent toutefois qu'une clause permette la révision de l'entente si une loi changeait le mode actuel de taxation.

#### Le juge Léon Girard

### "Le comportement de l'accusé nécessite un examen approprié"

TROIS-RIVIÈRES (J.P.A.) —

"Il est préférable que l'accusé subisse un examen approprié... Son comportement le nécessite!" C'est la remarque faite au juge Léon Girard par le procureur de la Couronne, Me Roland Paquin en Cour des Sessions, de la Paix, hier.

"Qu'a donc fait l'accusé pour que le tribunal prenne ainsi la décision d'en appeler au médecin de la prison, le docteur Roger Caron, avant de procéder? Il ne nous appartient pas d'en juger, c'est certain, mais voici quand même les faits tels qu'ils se sont déroulés..."

Le prévenu, Serge Limoges, du Cap-de-la-Madeleine, militaire de "carrière" devait recevoir sa sentence la semaine dernière, pour un vol par effraction. La date du prononcé de cette sentence? Le 24 mars, date à laquelle le juge Maurice Langlois, qui présidait alors, décida de remettre le tout au 24 avril. Cet ajournement avait comme motif, le fait que Limoges bénéficiait forcément d'un congé de son employeur... la reine, à cause de ses démêlés avec la justice. Le juge Langlois voulait en même temps connaître et que réservaient les supérieurs mili-

naires du prévenu, à la suite de ses frasques.

"Vous reviez le 24 avril devant ce tribunal! avait averti le magistrat. Mais il semble que Limoges n'entendait pas profiter de cette liberté à bon escient. De fait, il réintégra son foyer au Cap-de-la-Madeleine, mais les troubles ne laissent que commencer..."

(Voir: Comportement page 18)

### À TOUS NOS ANNONCEURS

Nos bureaux et ateliers seront fermés lundi de pâques le 7 avril.

Les annonces devant paraître mardi, le 8 avril, devront parvenir à nos bureaux avant 11 h. a. m. vendredi, le 4 avril et les annonces à paraître mercredi, le 9 avril, devront nous parvenir avant 5 h. p. m., le 4 avril.

Si des épreuves sont exigées, une période de 24 heures supplémentaires est nécessaire pour la production de l'épreuve.

LE NOUVELLISTE

Service de la Publicité.

La ville réalise une économie en regard de 1967

## Une sensible diminution du coût des accidents de travail survenus en '68

TROIS-RIVIÈRES (J.E.) — Le coût des accidents de travail survenus durant l'année 1968 a été établi à \$7,533.63 par M. Lionel Bellefeuille, directeur du personnel de la cité, dans un rapport remis aux membres du conseil de ville. Il s'agit là d'une

diminution fort appréciable sur 1967, alors que le coût avait été de \$14,085.86. La diminution est de l'ordre de 46.5 pour cent.

De plus, M. Bellefeuille souligne qu'aucun accident de travail survenu en 1968 n'aura de repercussions monétaires sensibi-

bles pour les années 1969 et ultérieures, ce qui n'était pas le cas pour les années 1966 et 1967.

Dans son rapport, M. Bellefeuille mentionne que "le coût réel en 1968 pour les accidents de travail, sans égard à l'année au cours de laquelle ils sont survenus, s'établit à \$38,417.09, comparativement à \$45,104.19 pour l'année précédente, soit une diminution de \$6,687.00, représentant 14.8 pour cent."

"L'année 1968 nous a permis de constater une légère diminution du pourcentage de l'incidence des accidents de travail imputables au Service des Travaux publics. De 53 pour cent qu'il était à la fin de l'exercice financier 1967, il s'établit à 50 pour cent pour la seule année 1968. Le Service de la police et des incendies s'est approprié cette différence de 3 pour cent."

"Evidemment, des chiffres aussi faibles ne peuvent être interprétés comme étant un indice que la tendance soit à la hausse en ce qui touche l'incidence des accidents de travail dans le Service de la police et des incendies, mais il nous ont quant même incité à exercer un contrôle sévère quant à l'authenticité des réclamations qui nous étaient soumises de la part de ce service municipal plus particulièrement et à l'appui de ce qui précède, je crois utile de mentionner que pour le seul groupe d'employés ci-dessus, 13 accidents du travail en 1968 ont entraîné le paiement d'indemnités de salaire (perte de temps)!"

M. Bellefeuille écrit aussi qu'en 1966, il y a eu neuf accidents qui ont coûté \$62,073.11; en 1967, cinq accidents ont coûté \$16,579.12; en 1968, un accident a coûté \$1,269.86. En prenant comme base de 100 pour cent, l'année 1966, on remarque qu'en 1967, il y a eu une diminution de 73.3 pour cent, et de 98 pour cent, par rapport à 1966 et de 24.7 pour cent par rapport à 1967.

Un relevé des débourssés effectués au cours des années 1963 à 1968 pour les accidents du travail survenus au cours de ces années indique que l'année 1968 a été la plus coûteuse avec \$30,066.77. En 1965, ces débourssés avaient atteint \$16,233.51, et en 1967, de \$14,085.86.

En ce qui a trait à l'année 1968, on a fait un relevé des débourssés occasionnés par les différents services. Sur la somme de \$38,417.09, on a versé \$19,282.97 ou 50.5 pour cent pour des accidents de travail aux Travaux publics, \$14,509.10, ou 37.8 pour cent, pour la police et incendie et \$4,625.02, ou 11.7 pour cent pour la traverse et autres.

#### Couppables d'une série de vols par effraction

## Les frères Claude, Pierre et Roger Cloutier sont condamnés à la prison

TROIS-RIVIÈRES (J.P.A.) — Couppables de toute une série de vols par effraction, tant dans le district de Trois-Rivières, que dans celui de Sorel, les frères Cloutier (Claude, Pierre et Roger), sont sortis momentanément de prison, pour recevoir leurs sentences en Cour des Sessions de la Paix. Les trois Trifluviens sont les auteurs des cambriolages successifs, qui ont été perpétrés dans des magasins et garages de la rive sud, notamment à Ste-Perpétue, Baieville, St-Zéphirin, Ste-Monique, Nicolet etc.

Ce n'est certes pas la suite dans les idées qui manquait à nos trois usagers du pont sur le

fleuve St-Laurent. En voici d'ailleurs la preuve:

#### Roger

"Deux ans moins une journée. Je vous évite ainsi le pénitencier!" C'était la remarque du juge Léon Girard à l'endroit de Roger Cloutier, reconnu coupable de huit vols par effraction. Cette sentence, la plus forte imposée à un des membres du trio Cloutier, est due au nombre excessif des plaintes.

Celles-ci comportent notamment: le vol à une coopérative agricole pour un montant de \$478.00; la visite à un garage de Baieville, comté de Yamaska, où des amortisseurs d'auto d'u-

ne valeur de \$189.00 devaient disparaître; le cambriolage au magasin Beauregard du même endroit où des marchandises évaluées à \$169.00 étaient dérobées etc... Pour en arriver à l'impressionnant palmarès de huit vols au cours de mars seulement.

#### Pierre et Claude

Les deux autres membres de ce trio trifluvien, Pierre et Claude Cloutier, ont été respectivement de dix mois et d'un an de prison, lors de cette même comparution. Dans leurs cas, le nombre d'infractions est moindre que celui amassé par leur frère Roger. Aussi, le juge Girard a tenu compte des va-

leurs dérobées par chacun de ces deux derniers accusés. C'est ce qui explique la différence des sentences imposées.

Les vols commis sur la rive sud avaient rapporté à leurs auteurs, des montants variant de \$130.00 à \$478.00. Au cours de leur pèlerinage outre-rive, les Cloutier avaient mis la main, ou plus précisément "les" mains (ils étaient trois), sur une grande variété d'articles dont: un fusil, une machine à additionner, une caisse-enregistreuse, des cigarettes, amortisseurs d'automobiles etc... Maintenant que le magasinage est fini, le paiement des achats commencent... au centre commercial de la rue des Prisons...



Tous les "joueurs" du conseil de ville devraient être à leur poste, mercredi soir, alors que nos édiles se réuniront pour une séance publique, à 8 heures. Mais pendant ce temps, d'autres joueurs, des vrais ceux-là, seront également à l'œuvre sur la glace du Forum de Montréal, alors que les Canadiens recevront la visite des Rangers de New York dans la joute d'ouverture des séries éliminatoires pour la possession de la Coupe Stanley. Ceux qui se passionnent pour les affaires municipales et qui sont des mardus du hockey seront donc devant un dilemme: doit-on manquer la séance du conseil ou la partie de hockey? Evidemment, il y a aussi la possibilité que la réunion publique du conseil soit de courte durée.

M. Robert Lemieux qui fera partie du comité de gestion de la régionale des Vieilles Forges dont nous faisons mention dans une récente nouvelle est aussi directeur des services de l'enseignement pour le même organisme. M. Lemieux qui occupe déjà un poste important fera bénéficier le comité de son expérience.

Le sympathique Robert "Bob" Lupien, commis-pharmacie à la livraison depuis plus de quinze ans et quinquagénaire par surcroît, tient à rassurer ses nombreux parents et amis qu'il n'a rien à voir avec un certain autre quinquagénaire que la police avait qualifié "de plus grand trafiquant de drogues à Trois-Rivières". L'ami Bob qui admet humblement être le "plus grand, dans le sens de meilleur, commis-pharmacie à la livraison du Coeur du Québec", prie donc ses amis qui seraient à la recherche d'élixir de bonheur préfabriqué de regarder ailleurs que dans ses plates-bandes.



### Un nouvel exécutif chez les enseignants

LES MEMBRES DU NOUVEL EXECUTIF de l'Association professionnelle des enseignants de la région Carignan, qui groupe les professeurs des écoles primaires et secondaires de la région de Sorel et des paroisses environnantes. De gauche à droite (assis) MM. Robert Blanchette, secrétaire, Robert Fournier, président, Gilles La-

mothe, trésorier. Debout dans le même ordre: MM. Michel Doyon, 4e vice-président, Gaëtan Liessens, 1er conseiller, Bernardin Roy, 2e vice-président, Léo Chabot, 1er vice-président, Olivier Gravel, 3e vice-président, et Maurice Lemoine, 2e conseiller.

## Une subvention de \$8,400 versée à la bibliothèque

SOREL (L.B.) — La bibliothèque municipale de la ville de Sorel recevra un octroi de \$8,400 du ministère des Affaires culturelles du Québec. Cette nouvelle a été annoncée par le député de Richelieu, M. Maurice Martel. Vous connaissez sans doute, a souligné M. Martel, l'importance que le ministère des Affaires culturelles accorde aux bibliothèques municipales, de façon à permettre à tous les citoyens d'une municipalité d'avoir accès à la culture. Le ministère des Affaires culturelles ayant vu son budget augmenter cette année, donnera la chance aux municipalités de se bien équiper au point de vue livres, qui seront mis à la disposition des populations concernées.

Pour cette raison, le ministre des Affaires culturelles, M. Jean-Noël Tremblay, accorde cette année un montant de \$8,422 à la bibliothèque municipale de Sorel, afin qu'elle mette à la disposition du comté de Richelieu et spécialement de la ville de Sorel des livres de plus en plus nombreux.

"Je crois, a souligné M. Martel, qu'il est de première importance non seulement d'avoir une belle bâtisse, mais d'avoir une bibliothèque bien organisée, qui est une forme d'expression de la culture". Dans la région et plus particulièrement dans la ville de Sorel, nous avons une bibliothèque à l'avant-garde. Le ministère des Affaires culturelles de même que le conseil municipal de la

ville de Sorel font des efforts très louables dans le but de mettre à la disposition de la population le plus de volumes possible. Il y a aussi dans la région des personnes compétentes qui travaillent à cette bibliothèque, de déclarer M. Martel, qui a ajouté: "nous avons également à cette bibliothèque des locaux très spacieux, prêts à recevoir une clientèle de plus en plus nombreuse". "Je crois que c'est un facteur primordial qui d'avoir un tel établissement dans le comté de Richelieu", a dit le député.

Soulignons que la bibliothèque municipale de Sorel a été construite en 1967 à l'occasion du centenaire de la Confédération et du 32e anniversaire de fondation de la ville de Sorel. L'édifice très moderne et très fonctionnel est situé à l'intersection de la rue Georges et de la rue Ramesay.

La bibliothèque est régie par une commission municipale, dont le président est le conseiller Eugène Nollin.

### A St-Hyacinthe

## Le CEGEP désire obtenir deux bibliothèques

SOREL (L.B.) — La Corporation du collège d'enseignement général et professionnel de Saint-Hyacinthe, de qui relève le campus de Sorel-Tracy, a un vif intérêt à acquérir la bibliothèque de niveau collégial du Séminaire de Saint-Hyacinthe, de même que celle du collège Saint-Maurice, de la même ville.

Le Séminaire de Saint-Hyacinthe dispose d'une bibliothèque collégiale d'environ 25,000 volumes. Le collège Saint-Maurice, pour sa part, a un choix vaste et varié de livres de consultations.

Le CEGEP de Saint-Hyacinthe loue actuellement la biblio-

thèque du Séminaire au coût d'environ \$22,500, par année et a signé dernièrement un contrat avec la direction du Saint-Maurice afin de permettre l'accès des élèves à la salle de bibliothèque de cette dernière institution.

La Corporation, signalant que la bibliothèque est un instrument essentiel de l'enseignement collégial, fera donc une demande aux deux institutions concernées pour savoir si leurs bibliothèques respectives seraient à vendre en tout ou en partie.

Le CEGEP envisage par ce moyen de commencer à constituer sa propre collection de livres.

### Retard dans la livraison

## La journée de la Jonquille est remise au 10 avril

SOREL (L.B.) — La Journée de la Jonquille, organisée chaque année par la Société canadienne du Cancer, qui devait avoir lieu jeudi dernier, le 27 mars, a été remise au 10 avril prochain.

Le président de la filiale locale, M. Camille Huppé, et la présidente de la campagne, Mme Joffre Gagnon, ont expliqué que ce changement de date avait été rendu nécessaire par suite des intempéries qui se sont

abattues sur la Colombie-Britannique et qui ont considérablement retardé la floraison des jonquilles.

La population de la région de Sorel est priée de prendre note que la vente des jonquilles, au profit de la Société canadienne du Cancer, aura lieu le 10 avril prochain.

Cette journée de la Jonquille a été placée sous la responsabilité de Mme Joseph Tellier.

### Aux industries et aux commerces de Nicolet

# Augmentation du taux de la taxe d'eau

NICOLET (R.L.) — Les autorités de la ville de Nicolet ont apporté, lors de leur dernière assemblée spéciale, un amendement au règlement numéro 277 visant à augmenter le taux de la taxe d'eau.

Les usagers de l'aqueduc municipal devront maintenant déboursier 55 cents par 1,000 gallons, comparativement à 45 cents, l'an dernier.

Cette nouvelle augmentation s'applique aux industries et commerces qui utilisent l'eau au com-

plus grande part du gâteau, soit environ 37 pour cent. C'est donc dire que l'aqueduc coûtera, au total, \$128,803 cette année, comparativement à \$126,570 sont anticipés.

Le déficit prévu s'établit donc à \$2,233.

Pour les particuliers de la ville de Nicolet, le taux de la taxe d'eau demeurera fixe, en 1969, soit \$30 pour les premiers \$2,000 d'évaluation et 30 cents pour chaque \$100 additionnel.

C'est le conseiller Gérard Lapien, qui lors de la dernière assemblée spéciale du conseil, a proposé l'amendement au règlement 277.

Il a fallu cependant attendre aux environs de 10h, du soir pour pouvoir apporter cette correction au règlement.

En effet, l'item en question n'avait pas été prévu à l'agenda de l'assemblée spéciale et le conseil devait être au complet pour que la proposition soit débattue.

### Aqueduc

L'administration de l'aqueduc de Nicolet coûtera, selon les prévisions budgétaires présentées lors de la dernière assemblée du conseil municipal, \$68,040. Les salaires prendront la

plus grande part du gâteau, soit environ 37 pour cent. C'est donc dire que l'aqueduc coûtera, au total, \$128,803 cette année, comparativement à \$126,570 sont anticipés.

Le déficit prévu s'établit donc à \$2,233. Pour les particuliers de la ville de Nicolet, le taux de la taxe d'eau demeurera fixe, en 1969, soit \$30 pour les premiers \$2,000 d'évaluation et 30 cents pour chaque \$100 additionnel.

C'est le conseiller Gérard Lapien, qui lors de la dernière assemblée spéciale du conseil, a proposé l'amendement au règlement 277.

Il a fallu cependant attendre aux environs de 10h, du soir pour pouvoir apporter cette correction au règlement.

En effet, l'item en question n'avait pas été prévu à l'agenda de l'assemblée spéciale et le conseil devait être au complet pour que la proposition soit débattue.

## Quatre adolescents sont accusés d'avoir fait de faux appels à la bombe

SOREL (L.B.) — Quatre adolescents sorelois, âgés de 14 et 15 ans, ont comparu vendredi dernier au Palais de justice de Sorel devant le juge Adolphe Bouchard, de la Cour du Bien-Etre social, sous l'accusation d'avoir fait de faux appels à la bombe.

### Période de Pâques

## Les classes se termineront jeudi à Sorel

Les adolescents ont plaidé coupables et ont reçu une sentence suspendue, à condition qu'ils gardent la paix et aient une bonne conduite.

En rendant son jugement, le juge Bouchard a déclaré qu'il se montrera beaucoup plus sévère pour ce genre de délit à la prochaine cause du genre, soulignant qu'il pourrait aller jusqu'à imposer aux prévenus une sentence d'emprisonnement.

Les quatre adolescents avaient été appréhendés par le chef de police de Sorel, M. Théodore Vallée et le détective Roger Beaupré, qui avaient mené l'enquête.

### Autres adolescents

D'autre part, neuf autres adolescents de Sorel ont également comparu vendredi dernier devant le juge Bouchard sous divers chefs d'accusation, comme vols d'automobiles, vols par effraction, faux chèques et tentatives de vol. Dans la majorité des cas, les prévenus ont été gardés en détention, en attendant le prononcé de la sentence.

SOREL (L.B.) — La direction générale des écoles de la Commission scolaire régionale Carignan rappelle que, pour la période de Pâques, les classes se termineront jeudi soir, le 3 avril 1969.

Les cours reprendront le mercredi matin, 9 avril 1969. Cette directive concerne les écoles élémentaires et secondaires du territoire de la Commission scolaire régionale Carignan.

Il est à remarquer que, pour faciliter la participation des élèves aux célébrations du Jeudi Saint, la Commission scolaire régionale Carignan, la Commission scolaire de la Cité de Sorel et la Municipalité scolaire de Saint-Joseph-de-Sorel et Tracy ont accordé l'autorisation de fermer les classes plus tôt que selon l'horaire habituel.

Augusta et Prince. Le district judiciaire de Richelieu comprend les comtés de Richelieu, Vercheres et Yamaska. Le mariage civil des personnes demeurant dans les villes et municipalités de ces trois comtés, sera donc célébré au Palais de Justice de Sorel. Le territoire va de Varennes à Baieville en passant par Saint-Ours, Saint-David, et Pierreville.

## Expo-Futurama consacrera \$2,010 à la publicité

NICOLET (R.L.) — Le comité d'organisation de l'Expo-Futurama, qui doit se tenir les 5, 6, 7 et 8 juin prochain, à l'arena de Nicolet, s'est doté un montant de publicité de \$2,010 pour cette année.

La décision a été prise lors de la dernière assemblée du comité, dont le président est M. Jacques Bellemare. C'est M. Laurent Auger qui en a fait la proposition. Ce dernier est directeur du comité de l'Exposition.

Les montants seront alors répartis comme suit: le journal hebdomadaire Courrier-Sud bénéficiera d'un montant de \$660, soit \$360 pour publicité dans le journal et une entente qui pré-

## Entrée en vigueur de la loi sur le mariage civil

SOREL (L.B.) — C'est aujourd'hui le premier avril qu'entra en vigueur la loi sur le mariage civil, dont la célébration dans le district judiciaire de Richelieu sera faite par le protonotaire, M. François Gélinas, et le protonotaire adjoint, M. Albert Joyal, alors que M. Gilles Goulet agira comme greffier. Cette célébration se déroulera dans la salle d'audience du Palais de Justice de Sorel, coin

voit deux émissions de cinq minutes au poste de télévision CKTM-TV, de Trois-Rivières, pour l'autre \$300. La station radiophonique CHLN se voit octroyer un montant de \$590 tandis que le journal Le Nouvelliste recevra \$400 pour des sections d'annonces dans ce quotidien.

Enfin, l'hebdomadaire local "La Boussolle" se voit consacrer une somme de \$360.

Par ailleurs, lors de cette même assemblée, les membres ont voté un budget de l'ordre de \$2,400 pour l'organisation des spectacles.

## Courrier Sud

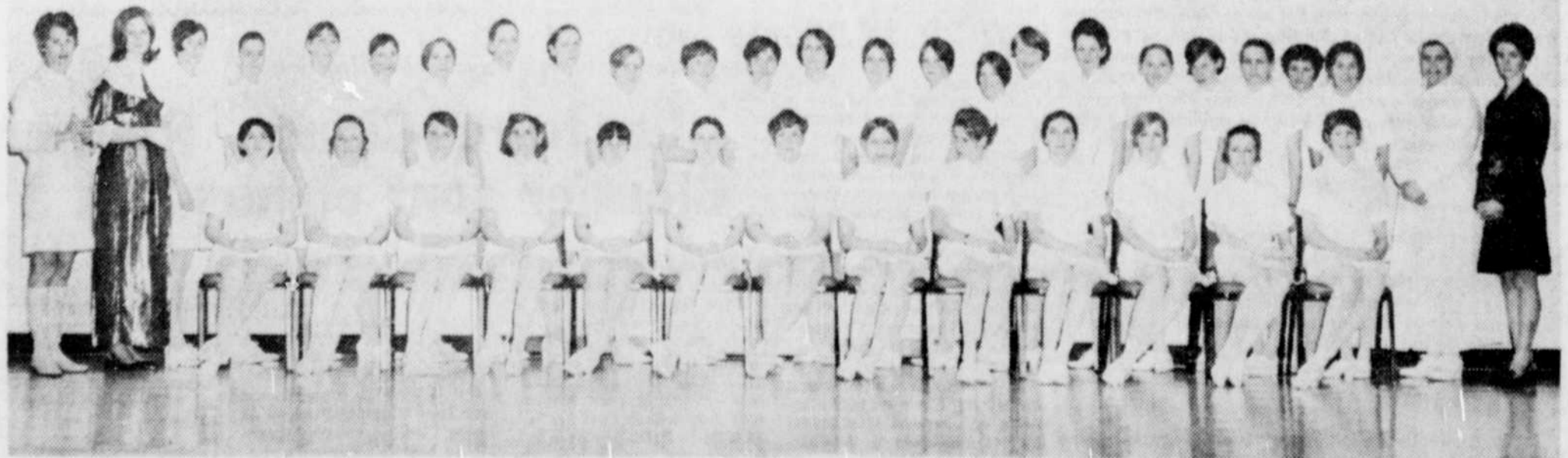
Sidbec exige une garantie de livraison avant de signer un contrat de commande de \$30 millions avec la Corporation Sisco de Sydney, Nouvelle-Ecosse. Le contrat a trait à la livraison, au cours des douze prochains mois, d'une quantité d'acier aux laminaires de l'usine de Sidbec à Contrecoeur. Il appert que le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse et Sisco sont incapables de donner une garantie de livraison à cause de malaises ouvriers.

Mgr Albert Sanschagrin, évêque de Saint-Hyacinthe, a présidé dimanche après-midi en l'église Saint-Pierre de Sorel une liturgie de la pénitence pour les religieux et religieuses de la région de Sorel. La cérémonie qui s'est déroulée à trois heures groupait quelque 200 religieux et religieuses des institutions scolaires et hospitalières de Sorel, Saint-Joseph et Tracy.

Au cours du dernier souper du club Optimiste, tenu au restaurant Rio de Nicolet, le président fondateur, M. J. René Paradis, s'est vu remettre une magnifique plaque-souvenir.

Cependant, l'un des membres présents s'est demandé si M. Paradis n'effectuait pas un retour à l'enfance, lorsque ce dernier a voulu, l'autre jour, prendre l'autobus... avec son automobile?

Incidentement, c'est lundi, le 31 mars, qu'entrera en fonction le directeur-adjoint à l'Institut provincial de police, à Nicolet. Il est encore trop tôt pour révéler l'identité de la personne mais il nous a été possible d'apprendre qu'il s'agissait d'un pédagogue avantageusement connu.



## Cérémonie de la prise de coiffe pour les élèves-infirmières

PRISE DE COIFFE DE 35 élèves-infirmières de première année à l'école d'infirmières Madeleine T.-Cournayer de Sorel. La cérémonie, qui s'est déroulée en présence des parents des élèves, a été présidée par Soeur Bernadette Lévesque, directrice générale de l'hôpital Hôtel-Dieu, alors que les coiffes ont été remises aux étudiantes par

Mme Gisèle Langes, directrice de l'école et Mme Claire Lavoie, assistante-directrice des études. L'invité d'honneur était le Dr Jacques Bélanger, directeur médical de l'Hôtel-Dieu et Mme Bélanger. Une allocution de circonstances fut prononcée par l'abbé François Ménard, aumô-

nier à l'Hôtel-Dieu. A l'extrême gauche, sur la photo, Mme Claire Lavoie et Mlle Francine Bergeron, qui personnifiait Jeanne-Mance, la première infirmière laïque en Amérique du Nord. A l'extrême droite, Soeur Bernadette Lévesque et Mme Gisèle Langes.

# LE MONDE... en 24 heures



LE PRÉSIDENT DE LA FRANCE, le général Charles de Gaulle s'est tenu plusieurs minutes à l'attention devant le cercueil qui renferme la dépouille du général Eisenhower. Le général de Gaulle, an-

cienn compagne d'arme de M. Eisenhower, devait par la suite s'entretenir pendant 55 minutes avec M. Richard Nixon, président des Etats-Unis.

## Les entretiens de Gaulle et Nixon ont duré 55 minutes

WASHINGTON (AFP) — Le président Richard Nixon et le général de Gaulle se sont entretenus lundi matin pendant 55 minutes à la Maison blanche.

Le général de Gaulle venu à Washington pour assister aux funérailles de l'ancien président Dwight Eisenhower, était le premier chef d'Etat étranger reçu par le président Nixon à la Maison Blanche.

Leur entretien qui a duré dix minutes de plus que ne le prévoyait le protocole, s'est déroulé en la seule présence de l'ambassadeur de France aux Etats-Unis, M. Charles Lucet, et d'interprètes.

A l'issue des entretiens, les deux chefs d'Etat étaient particulièrement détendus et souriants. Le président Nixon a accompagné le général de Gaulle jusqu'à sa voiture, dans les jardins de la Maison blanche, et lui a longuement serré la main avant de le quitter.

Le général de Gaulle s'est immédiatement rendu à la chancellerie de l'ambassade de France pour saluer le personnel.

## M. Milton Eisenhower a dû être hospitalisé d'urgence

WASHINGTON (AFP) — M. Milton Eisenhower, 68 ans, le plus jeune frère de l'ancien président défunt a été admis d'urgence lundi après-midi à l'hôpital militaire Walter Reed, dans la capitale fédérale, pour être placé en observation à la suite d'un léger étourdissement causé par la fatigue, indiquent à l'hôpital.

Le commandant George Foster, porte-parole de l'hôpital, a

déclaré que c'était là la seule information qu'il pouvait communiquer pour le moment.

M. Milton Eisenhower, qui avait été conseiller auprès de son frère pendant son double mandat à la Maison blanche, a été ambassadeur itinérant des Etats-Unis en Amérique latine sous le président Johnson. Celui-ci l'avait aussi désigné comme président de la Commission présidentielle d'enquête sur la violence aux Etats-Unis.



MME MAMIE EISENHOWER, veuve de l'ancien président des Etats-Unis, M. Dwight Eisenhower décédé au cours des

derniers jours, essuie une larme, au cours du service funéraire qui se déroulait à la cathédrale de Washington.



LA DELEGATION DE L'UNION SOVIETIQUE aux funérailles nationales de l'ancien président des Etats-Unis, M. Dwight Eisenhower, était formée du maréchal Vasily I.

Chuikov, le grand libérateur de Leningrad, et le représentant du ministre des Affaires étrangères M. Vasily V. Kuznetsov.

En présence de Stanfield et de Diefenbaker

## Trudeau dépose une couronne

WASHINGTON (PC) — Le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, est arrivé hier midi à Washington pour les funérailles d'Etat de l'ancien président Dwight D. Eisenhower. Il s'est immédiatement rendu devant le cercueil, au Capitole, afin d'y déposer une couronne de fleurs.

M. Trudeau est arrivé dans un Jetstar du gouvernement cana-

dien, à 11 h. 15, accompagné du chef de l'opposition, M. Robert Stanfield, ainsi que de l'ancien premier ministre John Diefenbaker et du général Jean V. Allard, chef de l'état-major.

C'est M. Diefenbaker qui était premier ministre du Canada lorsqu'Eisenhower était président des Etats-Unis.

Ils ont été accueillis à leur arrivée par M. Elliott Richard-

son, sous-secrétaire d'Etat des Etats-Unis, et par l'ambassadeur canadien, M. A.E. Ritchie. La délégation canadienne a déjeuné à l'ambassade du Canada, avant d'assister aux funérailles nationales qui eurent lieu à 16 h. 35.

On rapporte de source officielle que M. Trudeau, venu à Washington pour la deuxième fois en une semaine, avait l'intention d'assister à la réception donnée à 19 h., hier soir, par le président Nixon, aux principaux représentants de 75 Etats qui ont assisté aux funérailles.

## Le monde entier rend un hommage posthume au général Dwight Eisenhower

WASHINGTON (PC) — Des milliers d'Américains et un bon nombre de dirigeants étrangers ont continué hier matin à défilé devant le cercueil drapé de la bannière étoilée, dans lequel repose la dépouille du général Dwight Eisenhower.

Déclaré par le président Nixon comme "un véritable premier citoyen du monde", l'ancien président américain reposait dans la rotonde du Capitole des Etats-Unis.

Hier soir, après de brèves funérailles d'Etat qui couronnaient trois jours de cérémonies, le général a été conduit à son dernier repos dans sa ville natale d'Abilene au Kansas.

Durant toute la nuit de dimanche à lundi, une longue file de citoyens recueillis a rendu hommage au grand disparu. Les gens qui ont défilé devant le cercueil étaient pour la plupart des Blancs d'âge moyen.

Hier après-midi, l'homme décrit par M. Nixon comme "l'un des géants de notre époque" a été ramené à la cathédrale nationale de Washington où un service funéraire a été célébré à 4h.35 p.m. HNE.

Pour son dernier voyage au Capitole dimanche, la dépouille du général avait été placée sur une prolonge d'artillerie tirée par huit chevaux noirs, sous un ciel gris qui déversait une pluie dans laquelle on distinguait parfois un flocon de neige. Les dernières minutes du trajet ont cependant été ensoleillées.

Le long cortège a défilé pendant deux heures aux accents tristes des tambours de deuil, les glas des églises et enfin, de la salve de 21 coups de canon.

Le président Charles de Gaulle est arrivé dimanche soir à Washington où il s'est incliné devant la dépouille de son glorieux ex-compagnon d'armes.

D'autres chefs d'Etat, dont le premier ministre Pierre Elliott-Trudeau, le vice-président Nguyen Cao Ky du Sud-Vietnam, le chancelier Kurt Georg Kiesinger de l'Allemagne de l'Ouest, le roi Baudouin de Belgique et le prince Bernard des Pays-Bas, sont arrivés hier.

En tenue militaire, le président de la République française a porté la main à son képi et l'y a maintenue pendant un long moment. Il s'est ensuite recueilli pendant quelques instants, ses traits laissant voir la fatigue du voyage qu'il venait d'accomplir tandis qu'il se tenait sous la lumière crue d'une trentaine de projecteurs et sous l'oeil de plusieurs caméras de télévision.

Partez en affaires  
à votre propre compte...  
de la meilleure façon!  
...ici, dans **Trois-Rivières**

**SUCCÈS**—Une concession Western réussit à Rimouski, une autre à Frédéricton, et ça réussira aussi ici, dans votre ville. Voici pourquoi: vous serez dépositaire d'une ligne complète d'accessoires d'auto, articles de sport, quincaillerie et articles ménagers à des prix très concurrentiels. Aucune expérience requise... Western vous paie durant l'entraînement.

**SÉCURITÉ**—Western a testé, amélioré, développé son programme d'expansion concessionnaire qui connaît un succès toujours plus grand. A titre de concessionnaire indépendant associé, opérant dans un marché en pleine expansion, vous serez secondé par plus de 125 magasins dispersés dans 5 provinces.

**INVESTISSEMENT**—Si vous répondez aux exigences, Western vous fournira la somme nécessaire pour les hypothèques, l'inventaire, l'ameublement et autres nécessités. Votre investissement peut être aussi minime que \$15,000.

Postez ce coupon aujourd'hui pour obtenir, SANS FRAIS, votre copie de la brochure "les faits".

Gérant du Développement des Concessions Western Tire & Auto Supply, Limited  
Boite Postale 6048, Montreal 101, P.Q.  
Tel. 482-8990

Nom \_\_\_\_\_ (lettres carres)

Adresse \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_ Prov. \_\_\_\_\_

J'aimerais m'établir à: \_\_\_\_\_

817-F  
L-79



Un nouveau membre du conseil de famille? Oui, le courtier d'assurances.

Chacun son métier... et la famille sera bien protégée.

C'est précisément le métier, la profession du courtier d'assurances de planifier la protection matérielle de la famille. Conseiller accrédité professionnellement, il étend le champ de ses activités à tous les domaines de l'assurance générale.

Notes bien que la compétence du courtier est dûment reconnue par l'Association des courtiers d'assurances de la Province de Québec.

Conseiller professionnel, le courtier d'assurances est votre "homme de confiance"!

un corps professionnel qui n'accorde le droit de pratique qu'à ceux dont la compétence et l'intégrité ne font aucun doute.

Confiez-lui tous vos problèmes d'assurance générale: incendie, vol, automobile, responsabilité civile, etc. Il saura toujours vous assurer la meilleure protection aux meilleurs taux.

Homme d'affaires indépendant, il n'est lié qu'à ses clients. Et c'est à ce titre qu'il mérite de siéger au conseil de famille.



L'ASSOCIATION DES COURTIER D'ASSURANCES  
DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

**“Avec la peinture C-I-L, chéri, ça ne serait pas déjà à refaire.”**



“Franchement, chéri, tu serais surpris de la longue durée de toutes les peintures C-I-L. CILTONE Satin Latex, par exemple, conserve sa nuance exacte d'un lavage à l'autre, mais ne coûte pas plus cher que la peinture ordinaire. Satin Latex, qui s'applique si facilement, donne un beau fini lisse en 20 minutes. Puis le nettoyage des pinceaux et rouleaux se fait plus rapidement—avec de l'eau et un détergent ordinaire. “Et, chéri, si tu veux une peinture idéale pour

les surfaces exposées, l'émail CILTONE Semi-Lustre donne un fini lavable et durable... si durable que les intervalles sont beaucoup plus longs entre les corvées de peinture. Comme il y a plus de 1000 magnifiques couleurs harmonisées par C-I-L, on a toutes les chances de trouver celles qu'on veut.

“Ne refais pas la même erreur, chéri. Exige la marque C-I-L cette fois-ci. Tu sais, avec la peinture C-I-L, ça ne serait pas déjà à refaire.”



**PEINTURES CIL**  
ne coûtent pas plus cher que les peintures ordinaires

**Engagé par le conseil municipal**

**M. Gilles Guay devient directeur des loisirs dans la ville de Plessisville**

PLESSISVILLE (G.A.B.) — Les services de M. Gilles Guay ont été retenus pour un an par le conseil municipal de Plessisville. M. Guay occupera le poste de directeur-gérant du Centre des Loisirs et agira comme animateur général pour le service de la récréation dans la “Perle” des Bois-Francis. Le direc-

teur-gérant entrera en fonction le 14 avril. L'engagement de M. Gilles Guay est le résultat de démarches en cours depuis plusieurs mois afin d'obtenir les services d'un spécialiste pour l'organisation générale de tout ce qui concerne les loisirs dans la ville de l'Erable.

M. Roger Marcotte a été nommé maire suppléant pour les trois prochains mois au conseil municipal de Plessisville. Il remplace M. Marc-Aurèle Bergeron qui a occupé ce poste au cours des trois derniers mois. La charge de maire suppléant est ainsi remplie à tour de rôle, pour une période de trois mois, par chacun des conseillers. La nomination de M. Roger Marcotte a été faite à l'occasion d'une séance d'ajournement dirigée par son hon. le maire M. Marcel Collin. Tous les conseillers, soit: MM. Paul-Maurice Jutras, Roger Dubois, Marc-Aurèle Bergeron, Roger Marcotte, Gérard Goulet et Irénée Boivin, étaient présents à la réunion.

M. Irénée Boivin a accepté de diriger pour trois mois encore le travail à la commission de police. Il avait manifesté le désir d'être relevé de cette tâche. A la demande de Son Hon. le maire M. Marcel Collin, qui l'a remercié et félicité pour le travail déjà accompli, M. Boivin a consenti à demeurer à son poste pour trois autres mois comme directeur de la commission de police.

été réalisé dans ce programme de travaux.

**Rencontre avec le député**

Son Hon. le maire M. Marcel Collin et ses collègues de l'hôtel de ville ont proposé qu'une rencontre ait lieu avec Me Marc Bergeron, député du comté de Mégantic à l'Assemblée nationale. Cette rencontre a pour but principal d'étudier la possibilité d'obtenir un octroi pour les travaux projetés à l'aqueduc municipal.

On profiterait de cette entrevue pour s'enquérir de la décision éventuelle des autorités du Québec en rapport avec le projet de barrage pour la création d'une réserve d'eau pour l'aqueduc municipal. Les édiles s'informeront aussi si le conseil pourra obtenir l'octroi de 4 pour cent sur le coût de ce qui a déjà

**La voirie**

Il sera question de voirie dans la rencontre proposée par le conseil municipal de Plessisville avec le député provincial. Des demandes de subventions seront faites pour l'asphaltage de nouvelles rues. Enfin, Son Hon. le maire M. Marcel Collin et les conseillers désirent savoir où le ministère de la Voirie en est rendu avec le projet d'élargissement du pont de la rue St-Casimir.

On sait que le conseil municipal a déjà pris des dispositions nécessaires pour obtenir les terrains requis pour cet élargissement, terrains appartenant à des particuliers, sur le côté sud de la rue.

**ACHETÉE DE LA VILLE DE DRUMMONDVILLE**

**Inauguration officielle de l'usine Technico Inc.**

DRUMMONDVILLE — Le 27 janvier dernier, Technico Inc. achetait de la cité de Drummondville l'usine qu'elle occupait depuis cinq ans. A cette occasion, M. Gérard Veilleux, président de la compagnie, a invité plusieurs personnalités de la cité de Drummondville, de Montréal, Halifax et Toronto, à assister à l'inauguration officielle de cette usine. L'honorable Jean-Luc Pépin, ministre de l'Industrie et du Commerce, se-

ra l'invité d'honneur pour la circonstance. Cette inauguration se fera mardi le 8 avril à 16h30, suivie d'une réception au motel Le Dauphin. Technico Inc., établie à Drummondville depuis 1962, se spécialise dans la fabrication et l'installation d'ameublements de laboratoire pour écoles, hôpitaux, universités et industries. Cette compagnie s'est acquis une excellente réputation dans ce domaine hautement spécialisé: elle a réalisé de nombreux projets au Québec, en Ontario et dans les provinces Maritimes. Sa plus importante réalisation a été celle des laboratoires de la faculté de Médecine de l'université de Sherbrooke, contrat d'un million de dollars.

En 1966, l'usine était agrandie de 11,000 pieds carrés et en 1968, on portait la superficie totale à environ 45,000 pieds carrés, soit un édifice de 200' X 225'. En 1968 cette compagnie a payé \$378,706 en salaires pour 3,740 semaines de travail, soit une moyenne hebdomadaire de \$101.25 par employé. Les ventes de l'année dernière se sont élevées à \$2,375,898. Les investissements de cette compagnie sont d'environ \$650,000.

M. Gérard Veilleux est aussi président de Drummond Business Forms Ltd., Le Séville Hotel Inc., et vice-président de la Parole Ltée. M. André Désilets est vice-président de Technico Inc. et gérant-général. Les autres membres du conseil d'administration sont: MM. Lucien Morissette, trésorier, Jules Rioux, directeur, Me Jacques Biron, secrétaire et M. Réjean Lapierre, directeur.



M. Gérard Veilleux

**LES ASSURANCES**  
Les édiles municipaux de

**Ligue des voyageurs de commerce**

**Les Cardinals remportent le championnat de quilles**

DRUMMONDVILLE (D.N.C.) — Les Cardinals du capitaine Wilfrid Gosselin, se sont assurés le championnat de la saison régulière, dans la ligue mixte de quilles des voyageurs de commerce, lors du dernier match de la cédule, vendredi soir, en l'emportant 5 à 2 aux dépens des Indiens.

Les Cardinals ont ramassé 101 points cette année pour terminer en tête du classement, 10 points en avant de leurs plus sérieux rivaux. En l'emportant facilement 7 à 0 contre les Mineurs les Mets se sont hissés au 2e rang du circuit, du président Yvan Daniel avec un total de 91 points, partant du 3e rang pour ainsi devancer les Mineurs et les Royals.

Les Mineurs, du capitaine Onil Duquette, ont fini au 3e rang avec 89 points, un de mieux que les Royals qui ont pris possession de la 4e position avec 88 points. Les protégés du capitaine Jean Coulombe ont gagné de justesse leur match, la semaine dernière, 4 à 3 contre les Canadiens. Les Indiens du pilote Réal Lamothe ont terminé la campagne en 5e place avec 81 points à leur crédit tandis que les Canadiens ferment la marche du classement avec 75 points à leur actif. Les séries éliminatoires de cette ligue mixte ne commenceront que vendredi le 11 avril prochain, aucune joute n'étant présentée le vendredi saint.

**LES CHAMPIONS**

En ce qui regarde les moyennes individuelles, Mme Estelle Coulombe n'a éprouvé aucune difficulté à décrocher les honneurs dans la section féminine avec une moyenne de 136. Pour sa part, Onil Duquette a présenté la plus forte moyenne chez les hommes avec 140. Réjane Tucker a maintenu la seconde place avec 121 suivie de F. Rajotte avec 117. Claude Beaulieu et Réal Lamothe ont terminé 2e et 3e respectivement dans la section masculine avec 136 et 131.

**CHANGEMENTS AU SERVICE POSTAL**

DRUMMONDVILLE — Le service postal subira certaines modifications durant la fin de semaine de Pâques, à Drummondville. Ainsi, le Vendredi Saint, il n'y aura aucune livraison à domicile par les facteurs cette journée. Les guichets seront fermés toute la journée. La salle des cases sera ouverte comme d'habitude toute la journée. Le service de la cueillette des boîtes aux lettres de rues se fera comme le dimanche. Il n'y aura aucun service de livraison des colis postaux. Le service de la livraison du courrier sur les routes rurales sera discontinué cette journée. Le Samedi Saint, le service ordinaire d'un samedi, c'est-à-dire, qu'il n'y aura aucune livraison du courrier par les facteurs ni par le service des colis postaux. Aucune transaction financière ne sera acceptée au guichet du bureau. Le service sur les routes rurales fonctionnera normalement cette journée-là. Le Lundi de Pâques, tous les services postaux seront en activités cette journée-là, c'est-à-dire, le bureau fonctionnera comme journée normale.

**LES RÉSULTATS DES EXAMENS DES ÉLÈVES SERAIENT RETENUS PAR LES ENSEIGNANTS**

DRUMMONDVILLE (D.N.C.) — Il circulait une rumeur depuis quelques jours à Drummondville à l'effet que les enseignants du cours secondaire ne remettraient pas les résultats des examens des élèves à la direction des études de la Commission scolaire régionale St-François, comme mesure de protestation devant l'inertie des dirigeants scolaires en marge des négociations pour la signature d'une convention collective. Les résultats de ces examens devraient être en fait remis à la direction des études au début du mois d'avril, afin de guider les responsables concernant les classifications des élèves en vue de la prochaine année scolaire en septembre prochain. Sans ces pourcentages, la direction des études ne peut rien faire et évidemment un retard assez prolongé dans le classement des élèves surviendrait à la suite de cette décision des professeurs. D'un autre côté, les représentants des enseignants ont déclaré que les parents qui voudraient obtenir les notes de leurs enfants pourraient le faire en communiquant avec les professeurs. Comme l'ont également explicité les porte-parole du syndicat

des enseignants, c'est dans un but bien précis que les membres ont décidé d'agir de la sorte, voyant à un moyen de pression pour inciter les administrateurs scolaires à se préoccuper un peu plus du différend qui les oppose aux professeurs présentement et ainsi probablement forcer le gouvernement provincial à accélérer la médiation, qui aurait d'ailleurs été interrompue selon des sources dignes de foi. La question salariale au dire des représentants de la régionale St-François, serait un cas presque réglé, mais il reste encore les clauses telles que l'auto-gestion, les périodes d'enseignement et les conditions de travail dans les écoles.

Les enseignants désiraient avoir un mot à dire dans le choix des manuels et dans les méthodes d'enseignement mises de l'avant par les directions des études. On a tenu à préciser cependant que dans notre région, il existe une étroite collaboration à ce sujet pour diverses matières. En outre, dans le contrat actuellement proposé on ne détermine pas le nombre maximum de périodes d'enseignement par semaine pour chaque professeur et on voudrait qu'il le soit.

AIR CANADA VOUS INVITE À VIENNE. Au pays qui vous promet des vacances de rêve. Quatre fois par semaine ce printemps et cet été, Air Canada fait le voyage Montréal-Vienne. Air Canada vous offre aussi des tarifs économiques et des plans budgétaires. Quoi de plus pour vous préparer à des vacances de rêve. Allez-y. C'est facile. Consultez votre agent de voyage ou Air Canada à 378-3252.

**Air Canada se rend quatre fois par semaine à Vienne...pays du romantisme par excellence.**



**AIR CANADA**

TOIS-RIVIERES-VIENNE  
pour aussi peu que \$430\*

\*Tarif d'excursion 14-21 jours, aller-retour classe économique, applicable à certaines périodes. Tarif en vigueur le 1er mai 1969, sujet à approbation du gouvernement.